

le **cnam**  
intec



DCG, DSCG,  
licence et  
**master CCA**

 2022-2023





**D**epuis près de 90 ans, l'Intec vous accompagne dans vos études de comptabilité, pour vous permettre de vous épanouir dans des entreprises, des cabinets, des associations, des établissements publics, où les missions sont diverses, à l'image de la formation que vous allez suivre à l'Intec.

Les programmes des diplômes du cursus d'expertise comptable vous permettront d'acquérir des compétences dans plusieurs disciplines : finance, droit, comptabilité, contrôle de gestion, management, communication, anglais (...) pour devenir de véritables experts de l'accompagnement des entreprises.

Que vous souhaitiez suivre votre formation à temps plein, en alternance, en cours du soir, à distance, à la carte ou selon un parcours pédagogique prédéfini, l'Intec a toujours une solution pour répondre à votre besoin. Et pour ceux qui voudraient s'engager dans les formations aux métiers du chiffre après le bac ou s'y insérer après un diplôme universitaire, nous offrons la possibilité de commencer le cursus d'expertise comptable ou de le rejoindre grâce à nos parcours intégrés de formation DCG/DSCG, ou licence CCA/master CCA.

Enfin, au travers de son réseau d'anciens élèves, l'Intec vous aidera à trouver un stage ou un premier emploi.

Alors, rejoignez une de nos formations et ouvrez-vous les portes d'un avenir radieux.

**Hubert Tondeur**

Titulaire de la Chaire Comptabilité et Gouvernance  
Expert-comptable - Commissaire aux Comptes  
Directeur de l'EPN 10

**Se former à l'Intec**

|  |      |
|--|------|
| Nos diplômes .....                           | p. 5 |
| Un socle d'outils pédagogiques communs ..... | p. 5 |
| Des cours en présentiel.....                 | p. 5 |
| Des cours en distanciel.....                 | p. 5 |
| Les spécialités de l'Intec.....              | p. 5 |
| Double chance .....                          | p. 5 |

**Formations et diplômes****Diplômes d'État**

|                                       |       |
|---------------------------------------|-------|
| DCG .....                             | p. 8  |
| • À la carte.....                     | p. 9  |
| • En classe initiale spécifique ..... | p. 11 |
| • En alternance .....                 | p. 13 |
| DSCG .....                            | p. 15 |
| • À la carte.....                     | p. 16 |
| • En alternance .....                 | p. 20 |

**Diplômes universitaires**

|  |       |
|--|-------|
| Licences professionnelles, métiers de la comptabilité .....              | p. 26 |
| Licence comptabilité, contrôle, audit (CCA) - 3 <sup>e</sup> année ..... | p. 27 |
| • À distance.....  | p. 29 |
| Master comptabilité, contrôle, audit (CCA) .....                         | p. 31 |
| • En alternance .....  | p. 32 |
| • À distance avec séance de regroupement en ligne .....                  | p. 34 |
| Certificats de spécialisation .....                                      | p. 37 |

**Modalités de formation**

|                               |       |
|-------------------------------|-------|
| Formation initiale .....      | p. 40 |
| Formation en alternance ..... | p. 40 |
| Formation continue .....      | p. 41 |
| Validation des acquis .....   | p. 42 |

**Inscription**

|                                    |       |
|------------------------------------|-------|
| S'inscrire.....                    | p. 44 |
| Centres et contacts associés ..... | p. 48 |
| Partenariats .....                 | p. 52 |

## Se former à l'Intec

### Nos diplômes : DCG, DSCG, licence CCA, master CCA

Spécialisé depuis 90 ans dans les métiers du chiffre et en particulier dans les diplômes du cursus d'expertise comptable (DCG, DSCG, licence et master CCA), l'Intec propose dans son centre de Paris ainsi que dans de nombreux centres en région, outre-mer et en Afrique francophone des formations complètes dont la base commune est un enseignement à distance complété éventuellement par des cours en présentiel.

Des solutions sur-mesure répondant aux besoins de tous les candidats, qu'ils soient étudiants, apprentis ou salariés. Toutes les formations de l'Intec sont éligibles aux différents financements de la formation continue, l'offre est disponible sur la plateforme du CPF.

### Un socle d'outils pédagogiques communs à tous nos dispositifs de formation

Un accès à la plateforme d'enseignement Moodle (<https://lecnam.net>) et la mise à disposition de nombreuses ressources pédagogiques en ligne :

- des supports de cours en ligne (format ePub et PDF) et les corrigés de devoirs à télécharger ;
- des webconférences pour interagir en direct avec les enseignants. Elles peuvent aussi être visionnées en différé, de manière illimitée ;
- un forum de discussion pour échanger avec les autres élèves et poser des questions au responsable national de chaque unité d'enseignement (UE) ;
- des exercices interactifs et des devoirs corrigés par nos équipes de correcteurs pour un retour personnalisé sur votre travail ;
- des compléments pédagogiques (éléments d'actualité, annales d'examens) pour tester vos connaissances.

### Des cours en présentiel au centre de Paris et dans nos centres en région et à l'étranger

Nous offrons à Paris et dans l'ensemble de nos centres des formules de cours du jour et du soir de 72 heures d'enseignement présentiel par UE.

Nous proposons également en journée des cours renforcés de 144 h par UE. Le DSCG peut être suivi selon une formule de séances regroupements périodiques dans nos centres en région et à l'étranger.

### Des cours en distanciel

Pour le DCG et le DSCG, toutes nos UE sont offertes en cours à distance de 72 h en journée et en soirée à la carte. La licence et le master CCA sont également proposés en distanciel. Pour la licence, les cours sont proposés deux

soirs par semaine et le samedi de 9h à 17h. Pour le master, les cours sont dispensés le samedi de 9h à 18h. Ces formules sont accessibles quel que soit votre lieu de résidence en France ou à l'étranger.

### Les spécificités de l'Intec

L'Intec se distingue des autres établissements de formation par quatre caractéristiques distinctives qui en font le leader en matière de formation aux métiers du chiffre.

#### 1- Une équipe dédiée à la conception d'une pédagogie originale

Une équipe d'enseignants universitaires et agrégés des classes préparatoires conçoit des supports de formation originaux, actualisés tous les ans, et animent les équipes d'enseignants dont de nombreux praticiens pour assurer les formations en présentiel et à distance à Paris et dans tous nos centres en France et à l'étranger.

#### 2- La bonification de contrôle continu

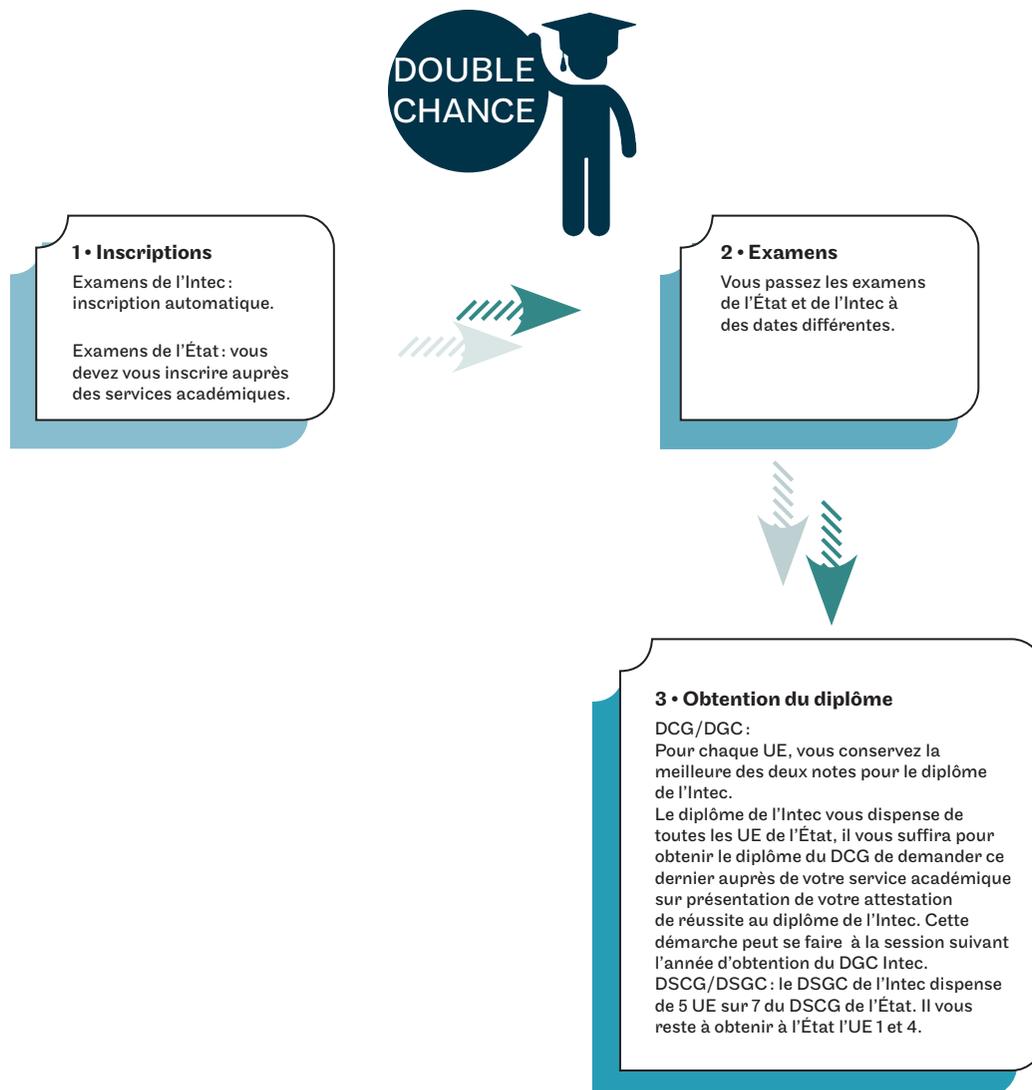
Un point de bonification est ajouté à la note de l'examen final pour chaque UE des diplômes de l'Intec (DGC, DSGC, Licence CCA et Master CCA) si l'élève réalise, dans les délais imposés, 4 devoirs sur les 5 proposés en obtenant une moyenne générale de 10/20. Les 4 supports de cours dans chacune des UE comprennent un devoir. Un devoir supplémentaire de synthèse (le 5<sup>ème</sup>) permet de se préparer à l'examen final.

#### 3- Les webconférences

L'Intec propose 28 heures de webconférences par unité d'enseignement dans toutes ses formules. Elles sont interactives et permettent aux élèves de faire le point sur leurs connaissances et leurs acquis.

#### 4- La « double chance Intec »

L'Intec est le seul établissement d'enseignement supérieur à disposer de ses propres diplômes, DGC (Diplôme de Gestion et de Comptabilité) et DSGC (Diplôme Supérieur de Gestion et de comptabilité), strictement calqués sur les programmes et les exigences des examens de l'État, le DCG et le DSCG. Autrement dit, les cours dispensés à l'Intec vous préparent aux examens du diplôme de l'État et à ceux du diplôme de l'Intec. L'Intec reprend la meilleure des deux notes pour la validation de ses propres diplômes. Le DGC de l'Intec dispense de la totalité du DCG de l'État : pour obtenir le diplôme de l'État il suffit de le demander auprès de votre service académique en présentant l'attestation de réussite au diplôme de l'Intec. La démarche est possible à la session suivant l'année d'obtention du DGC Intec. Le DSGC de l'Intec dispense des UE 2, 3, 5, 6 et 7 du DSCG de l'État.



# Formations et diplômes



# Diplôme de comptabilité et de gestion - DCG

À la carte, en classe initiale spécifique, en alternance, en formation continue et VAE

## Objectifs de la formation

Le DCG confère le grade de licence et permet d'acquérir une formation dans les disciplines fondamentales de la comptabilité.

## Conditions d'accès

- baccalauréat ou équivalent;
- titre ou diplôme étranger permettant l'accès à l'enseignement supérieur dans le pays de délivrance;
- diplôme homologué niveau I, II, III ou IV figurant sur l'arrêté du 17/06/1980 modifié;
- diplôme enregistré aux niveaux I, II, III, IV du RNCP ou aux niveaux 4, 5, 6 ou 7 du CNCP;
- accès dérogatoire par la VAPP.

## Calendrier prévisionnel

Période de formation : selon la modalité de formation, du 5 septembre 2022 au 17 mai 2023.

Examens de l'Intec : du 10 au 17 mai 2023 (voir page 10).  
Les dates d'examens du DCG État sont publiées après la publication de la présente brochure.

## Poursuite d'études

- DSGC Intec ou DSCG de l'État;
- Master comptabilité, contrôle, audit (CCA).

## Débouchés professionnels

- Collaborateur en cabinet d'expertise comptable ou d'audit ;
- Contrôleur de gestion, auditeur interne junior, trésorier junior ;
- Comptable junior en entreprise.

L'Intec prépare simultanément au DGC Intec et au DCG de l'État.



## Obtenir le DGC Intec

Il faut :

- avoir préparé au moins 4 UE à l'Intec;
- avoir obtenu une moyenne générale de 10/20, soit un total de 130 points aux 13 UE le composant, sans note inférieure à 6/20 (la note retenue pour le calcul de la moyenne par UE sera la meilleure des deux notes Intec et État).

**Attention**, les notes obtenues aux UE de l'Intec et de l'État sont valables pendant 8 ans à partir de la session 2020 (année universitaire 2019-2020).

## Obtenir le DCG État

Sur le site du SIEC, <http://www.siec.education.fr/>, les titulaires du DGC Intec peuvent demander la délivrance du DCG de l'État sur présentation de leur diplôme Intec à la session suivante.

## Tarifs

| UE  | Modes de formation  | Codes | Tarifs par UE  |         |
|---|---|-------|--|---------|
|   |   |       | Réduits  | Pleins  |
| TEC 111 à 123<br>À la carte                       | Webconférences + manuels de cours en ligne  | DL    | 240 €  | 420 €   |
|   | Webconférences + manuels de cours imprimés et en ligne  | DT    | 290 €  | 480 €   |
|   | Cours du jour en présentiel + webconférences + manuels de cours imprimés et en ligne          | CJ    | 570 €  | 780 €   |
|   | Cours du jour à distance interactifs + webconférences + manuels de cours imprimés et en ligne | DJ    | 450 €  | 620 €   |
|   | Cours du soir à distance interactifs + webconférences + manuels de cours en ligne et imprimés | DS    | 450 €  | 620 €   |
|   | Cours renforcés en présentiel + webconférences + manuels de cours imprimés et en ligne        | CR    | 810 €  | 1 200 € |
|   | Webconférences + manuels de cours numériques sans correction de devoir et sans examen Intec   | DLET  | 360 €  |         |
| TEC 111 à 123<br>En classes initiales spécifiques | Cours renforcés en présentiel + webconférences + manuels de cours imprimés et en ligne        | CR    | 3 200 €<br>(4 UE suivies chaque année)   |         |
| TEC 111 à 123<br>En apprentissage                 | Cours du jour en présentiel + webconférences + manuels de cours imprimés et en ligne          | CJ    | Prise en charge par l'organisme de formation du cabinet ou de l'entreprise d'accueil |         |

## DCG

## À la carte en présentiel ou en distanciel

Parmi les UE du DCG listées ci-dessous, vous pouvez opter pour une formule en présentiel ou en distanciel. La formule en présentiel est uniquement en journée avec 72h de cours ou 144h selon la formule des cours renforcés. La formule en distanciel comprend 72h de cours en ligne, soit en journée, soit en soirée.

Toutes les UE, quelles que soient les formules, sont complétées de 28 heures de webconférences en direct ou en différé.

Pour chaque UE, vous choisissez un groupe parmi ceux proposés dans le calendrier ci-dessous.

**DJ** : cours distanciel journée - **DS** : cours distanciel en soirée - **CJ** : cours présentiel en journée

**CS** : cours présentiel en soirée - **CR** : cours présentiel renforcé

|  | Lundi   | Mardi   | Mercredi  | Jeudi   | Vendredi  |
|--|---|---|---|---|---|
| <b>Fondamentaux du droit<br/>UE TEC 111</b>                                    | Cours distanciel (DS)<br>(18h30 - 21h30)<br>Groupe 31 |   | Cours renforcés (CR)<br>(9h - 16h)                  | Cours distanciel (DJ)<br>(13h - 16h)<br>Groupe 31     | Cours présentiel (CJ)<br>(9h - 12h)<br>Groupe E |
| <b>Droit des sociétés<br/>et des groupements<br/>d'affaires<br/>UE TEC 112</b> |   | Cours présentiel (CJ)<br>(9h - 12h)<br>Groupe B       | Cours distanciel (DJ)<br>(9h-12h)<br>Groupe 31      | Cours distanciel (DS)<br>(18h30 - 21h30)<br>Groupe 31 | Cours renforcés (CR)<br>(9h - 16h)              |
| <b>Droit social<br/>UE TEC 113</b>   |   | Cours distanciel (DS)<br>(18h30 - 21h30)<br>Groupe 31 | Cours présentiel (CJ)<br>(9h-12h)<br>Groupe C       | Cours distanciel (DJ)<br>(9h - 12h)<br>Groupe 31      | Cours renforcés (CR)<br>(9h - 16h)              |
| <b>Droit fiscal<br/>UE TEC 114</b>   | Cours renforcés (CR)<br>(9h - 16h)                    | Cours présentiel (CJ)<br>(9h - 12h)<br>Groupe B       | Cours distanciel (DJ)<br>(9h-12h)<br>Groupe 31      | Cours présentiel (CJ)<br>(9h - 12h)<br>Groupe D       |   |
|  | Cours distanciel (DS)<br>(18h30 - 21h30)<br>Groupe 31 |   |   |   |   |
| <b>Economie<br/>contemporaine<br/>UE TEC 115</b>                               |   | Cours distanciel (DJ)<br>(13h-16h) - Groupe 31        |   | Cours renforcés (CR)<br>(9h - 16h)                    |   |
|  |   |   |   | Cours présentiel (CJ)<br>(9h - 12h)<br>Groupe D       |   |
| <b>Finance d'entreprises<br/>UE TEC 116</b>                                    | Cours présentiel (CJ)<br>(13h-16h)<br>Groupe F        | Cours distanciel (DJ)<br>(9h - 12h)<br>Groupe 31      |   | Cours renforcés (CR)<br>(9h - 16h)                    |   |
|  |   |   |   | Cours distanciel (DS)<br>(18h30 - 21h30)<br>Groupe 31 |   |
| <b>Management<br/>UE TEC 117</b>   | Cours renforcés (CR)<br>(9h - 16h)                    | Cours présentiel (CJ)<br>(13h - 16h)<br>Groupe G      | Cours distanciel (DJ)<br>(13h - 16h)<br>Groupe 31   |   |   |
|  | Cours distanciel (DS)<br>(18h30 - 21h30)<br>Groupe 31 |   |   |   |   |
| <b>Systèmes<br/>d'information et de<br/>gestion<br/>UE TEC 118</b>             |   | Cours présentiel (CJ)<br>(13h - 16h)<br>Groupe G      | Cours distanciel (DS)<br>(18h30-21h30)<br>Groupe 31 | Cours distanciel (DJ)<br>(13h - 16h)<br>Groupe 31     | Cours renforcés (CR)<br>(9h-16h)                |
| <b>Comptabilité<br/>UE TEC 119</b>   | Cours distanciel (DJ)<br>(13h-16h)<br>Groupe 31       | Cours renforcés (CR)<br>(9h-16h)                      | Cours présentiel (CJ)<br>(9h-12h)<br>Groupe C       | Cours distanciel (DS)<br>(18h30 - 21h30)<br>Groupe 31 |   |
| <b>Comptabilité<br/>approfondie<br/>UE TEC 120</b>                             | Cours présentiel (CJ)<br>(9h - 12h)<br>Groupe A       | Cours renforcés (CR)<br>(9h - 12h)                    | Cours présentiel (CJ)<br>(9h-12h)<br>Groupe C       |   | Cours distanciel (DJ)<br>(13h-16h)<br>Groupe 31 |
|  |   | Cours distanciel (DS)<br>(18h30 - 21h30)<br>Groupe 31 |   |   |   |

**DJ** : cours distanciel journée – **DS** : cours distanciel en soirée – **CJ** : cours présentiel en journée

**CS** : cours présentiel en soirée – **CR** : cours présentiel renforcé

|  | Lundi   | Mardi  | Mercredi   | Jeudi  | Vendredi  |
|--|---|--|--|--|---|
| <b>Contrôle de gestion<br/>UE TEC 121</b>                | Cours présentiel (CJ)<br>(9h -12h)<br>Groupe A  | Cours distanciel (DS)<br>(18h30 -21h30)<br>Groupe 31 | Cours renforcés (CR)<br>(9h- 16h)                    | Cours présentiel (CJ)<br>(9h -12h)<br>Groupe D   | Cours distanciel (DJ)<br>(13h-16h)<br>Groupe 31 |
| <b>Anglais des affaires<br/>UE TEC 122</b>               | Cours présentiel (CJ)<br>(9h - 12h)<br>Groupe A |  | Cours distanciel (DS)<br>(18h30 -21h30)<br>Groupe 31 | Cours présentiel (CJ)<br>(9h - 12h)<br>Groupe D  |   |
| <b>Communication<br/>professionnelles<br/>UE TEC 123</b> |   |  |  | Cours présentiel (CJ)<br>(13h - 16h)<br>Groupe I |   |

## Calendrier prévisionnel des enseignements

|                                    |                                       |  |
|------------------------------------|---------------------------------------|--|
| <b>DCG 1,2,3<br/>en présentiel</b> | Réunion de rentrée et début des cours | Lundi 19 septembre 2022 à 9 h              |
|                                    | Examens                               | Du mercredi 10 mai au mercredi 17 mai 2023 |
|                                    | Oraux du DCG 3                        | Du lundi 12 juin au vendredi 16 juin 2023  |
| <b>DCG 1,2,3<br/>en distanciel</b> | Réunion de rentrée et début des cours | Lundi 3 octobre 2022 à 9 h                 |

## Renseignements

Service accueil-orientation Intec

Tel : 01 40 27 25 38

Mail : [int\\_accueil@lecnam.net](mailto:int_accueil@lecnam.net)

Site internet : <https://intec.cnam.fr/>

## DCG

### Classe initiale spécifique

Les classes initiales spécifiques regroupent en 1<sup>er</sup> année de DCG, les étudiants issus du baccalauréat inscrits par la procédure Parcoursup.

En deuxième année, en dehors de nos étudiants de première année, nous accueillons des étudiants d'autres établissements ou des étudiants de BTS, de DUT ou de l'université qui souhaitent poursuivre en DCG et qui bénéficient d'équivalences.

Il s'agit d'un format d'enseignement classique en classe d'environ 30 étudiants.

Cette formule du DCG en classe spécifique offre aux étudiants :

- Des supports de cours reprenant l'intégralité du programme (en version papier et en ligne) ;
- Des cours en présentiel dans le respect du contenu et des volumes horaires du DCG tels que définis par les textes et répartis sur 4 jours par semaine ;
- Des webconférences - 28 heures de séances de révision en ligne interactives durant la semaine – en direct et disponibles en différé.

Les cours sont en présentiel sous un format de 144 h sauf pour les UE 122 et 123. Les cours sont organisés de 9h à 12h et de 13h à 16h. En complément des cours en présentiel, les étudiants bénéficient de l'ensemble de nos outils pédagogiques - séries de cours - exercices en ligne - devoirs corrigés et 28 heures de webconférence en direct et en différé.

|                           | Lundi                                   | Mardi                                     | Mercredi                               | Jeudi  | Vendredi   |
|---------------------------|---|---|--|--|--|
| <b>DCG 1<br/>Groupe A</b> | UE TEC 115<br>Économie<br>contemporaine | UE TEC 119<br>Comptabilité                | UE TEC 111<br>Fondamentaux du<br>droit | UE TEC 118<br>Système<br>d'information de<br>gestion   |  |
| <b>DCG 1<br/>Groupe B</b> |   | UE TEC119<br>Comptabilité                 | UE TEC 111<br>Fondamentaux du<br>droit | UE TEC115<br>Économie<br>contemporaine   | UE TEC 118<br>Systèmes<br>d'information de<br>gestion                |
| <b>DCG 2</b>              | UE TEC 114<br>Droit fiscal              | UE TEC 120<br>Comptabilité<br>approfondie |  | UE TEC 116<br>Finance d'entreprise   | UE TEC 112<br>Droit des sociétés<br>et des groupements<br>d'affaires |
| <b>DCG 3</b>              | UE TEC 117<br>Management                |   | UE TEC 121<br>Contrôle de gestion      | UE TEC 122<br>Anglais des affaires<br>(9h-12h)<br>UE TEC123<br>Communication<br>professionnelle<br>(13h-16h) | UE TEC 113<br>Droit social   |

### Calendrier prévisionnel des enseignements

|                  |                                       |  |
|------------------|---------------------------------------|--|
| <b>DCG 1,2,3</b> | Réunion de rentrée et début des cours | Lundi 19 septembre 2022 à 9 h              |
|                  | Examens                               | Du mercredi 10 mai au mercredi 17 mai 2023 |
|                  | Oraux du DCG 3                        | Du lundi 12 juin au vendredi 16 juin 2023  |
|                  | Fin des cours                         | Le 22 avril 2023                           |

### Recrutement

Le nombre de places est limité, la sélection se fait sur dossier et éventuellement après un entretien complémentaire.

- Dépôt du dossier de candidature entre le 15/02/2022 et le 30/06/2022
- Date d'entretien au fil de l'eau en fonction des dates de réception des dossiers
- Dépôt des dossiers pour accès en DCG 1, 2 et 3 sur <https://intec.cnam.fr/> > formations > DCG

### Renseignements

Monsieur Jean-Pascal Regoli

Tel : 07 63 79 45 71

Mail : jean-pascal.regoli@lecnam.net

Site internet : <https://intec.cnam.fr/>

## DCG

### En alternance – Apprentissage et contrat de professionnalisation

- Le DCG en alternance (contrat d'apprentissage et contrat de professionnalisation) est proposé en deuxième (DCG 2) et troisième année de DCG (DCG 3).
- Le DCG 2 est ouvert aux étudiants de 1<sup>re</sup> année de l'Intec ou aux étudiants d'autres établissements ou formation (BTS/DUT/licence économie-gestion) ayant validé les UE du DCG suivantes : Fondamentaux du droit, Économie contemporaine, Système d'information et de gestion, Comptabilité.
- Le DCG 3 est ouvert aux étudiants de 2<sup>me</sup> année de l'Intec ou aux étudiants d'autres établissements ou formation (BTS/DUT/licence économie-gestion) ayant validé les UE du DCG 1 précédemment mentionnées ainsi que les UE suivantes : Droit des sociétés et des groupes, Droit fiscal, Comptabilité approfondie, Anglais des affaires.

Cette formule du DCG en alternance offre aux auditeurs :

- Des supports de cours reprenant l'intégralité du programme (en version papier et en ligne) ;
- Des cours en présentiel dans le respect du contenu et des volumes horaires du DCG tels que définis par les textes et répartis sur deux jours par semaine (14 heures de cours par semaine) ;
- Des webconférences - 28 heures de séances de révision en ligne interactives durant la semaine – disponibles en différé.

### Rythme de l'alternance – 2022/2023

#### DCG 2 :

- En cabinet ou en entreprise : lundi, mardi, mercredi
- En formation à l'Intec : jeudi, vendredi

#### DCG 3 :

- En cabinet ou en entreprise : mercredi, jeudi, vendredi
- En formation à l'Intec : lundi, mardi

### Répartition des unités d'enseignement (UE)

| Année     | Niveau | Période de cours | Unités d'enseignement (UE)                     |  |
|-----------|--------|------------------|--|--|
| 2022/2023 | DCG2   | Jeudi - Vendredi | UE 112<br>UE 114<br>UE 120<br>UE 122           | - Droit des sociétés et des groupements d'affaires<br>- Droit fiscal<br>- Comptabilité approfondie<br>- Anglais des affaires |
| 2022/2023 | DCG3   | Lundi - Mardi    | UE 113<br>UE 116<br>UE 117<br>UE 121<br>UE 123 | - Droit social<br>- Finance d'entreprise<br>- Management<br>- Contrôle de gestion<br>- Communication professionnelle         |

### Calendrier prévisionnel des enseignements

|              |                                       |  |
|--------------|---------------------------------------|--|
| <b>DCG 2</b> | Réunion de rentrée et début des cours | Jeudi 8 septembre 2022 à 9 h   |
|              | Examens                               | Du mercredi 10 mai au mercredi 17 mai 2023   |
| <b>DCG 3</b> | Réunion de rentrée et début des cours | Lundi 5 septembre 2022 à 9 h   |
|              | Examens                               | Ecrits : du mercredi 10 mai au mercredi 17 mai 2023<br>Oraux : du lundi 12 juin au vendredi 16 juin 2023 |

### Recrutement

Le nombre de places est limité, la sélection se fait sur dossier et éventuellement après un entretien complémentaire.

- Dépôt du dossier de candidature entre le 15/02/2022 et le 30/06/2022
- Date d'entretien au fil de l'eau en fonction des dates de réception des dossiers
- Dépôt des dossiers pour accès en DCG 2 sur <https://intec.cnam.fr/> > alternance > contrat d'apprentissage

### Renseignements

Madame Maëlle Bergui

Tel : 01 58 80 83 24

Mail : maelle.bergui@lecnam.net

Mail du service : lnt\_apprentissage@lecnam.net

Site internet : <https://intec.cnam.fr/>

# Diplôme supérieur de comptabilité et de gestion - DSCG

À la carte, en alternance, en formation continue et VAE

## Objectifs de la formation

Le DSCG confère le grade de master et ouvre la voie au stage d'expertise comptable. Il permet d'acquérir une formation approfondie préparant aux métiers de la comptabilité, du contrôle de gestion, de l'audit et de la finance.

## Conditions d'accès

- DGC Intec ou DGC État ;
- master ou diplôme conférant le grade de master délivré en France ou dans un autre État membre de l'Espace européen de l'enseignement supérieur ;
- accès dérogatoire par la VAPP (inscription possible seulement au DSGC Intec).

## Calendrier prévisionnel

Période de formation selon les modalités choisies du 6 octobre 2022 au 16 juin 2023.

Examens de l'Intec : mi-juin 2023.

Les dates d'examens du DSCG de l'État sont publiées après la publication de la présente brochure.

## Poursuite d'études

Inscription au stage d'expertise comptable en qualité d'expert-comptable stagiaire.

## Débouchés professionnels

- Collaborateur en cabinet d'expertise comptable ou d'audit visant l'expertise comptable ;

- Contrôleur de gestion, directeur comptable, DAF, auditeur interne en entreprise, association, établissements publics, collectivités locales.

## L'Intec prépare simultanément au DSGC Intec et au DSCG de l'État



## Obtenir le DSGC Intec

Il faut :

- avoir préparé au moins 3 UE à l'Intec ;
- avoir obtenu une moyenne d'au moins 10/20 aux 7 UE (sans note inférieure à 6/20) qu'elles proviennent d'une VAE, VES, des relevés de notes de l'Intec ou des relevés de notes de l'État ;
- avoir obtenu une moyenne générale de 10/20, soit un total de 85 points aux 7 UE le composant, sans note inférieure à 6/20. (la note retenue pour le calcul de la moyenne par UE sera la meilleure des deux notes Intec ou de l'État).

**Attention**, les notes des UE de l'Intec et de l'État sont valables pendant 8 ans à partir de la session 2020 (année universitaire 2019-2020).

## Obtenir le DSCG de l'État

Les titulaires du DSGC Intec doivent passer les UE 1 et 4 du DSCG de l'État et obtenir une moyenne sur les deux UE supérieure ou égale à 10/20 sans note inférieure à 6/20.

## Tarifs

| UE                                  | Modes de formation  | Codes | Tarif par UE   |        |
|-------------------------------------|---|-------|--|--------|
|                                     |   |       | Réduit   | Plein  |
| TEC 211 à 214                       | Séminaire présentiel période bloquée + webconférences + manuels de cours imprimés et en ligne               | PB    | 620 €  | 840 €  |
|                                     | Cours renforcés en présentiel + webconférences + manuels de cours imprimés et en ligne                      | CR    | 860 €  | 1340 € |
| TEC 211 à 218                       | Webconférences + manuels de cours en ligne  | DL    | 260 €  | 440 €  |
|                                     | Webconférences + manuels de cours imprimés et en ligne  | DT    | 310 €  | 500 €  |
|                                     | Webconférences + manuels de cours en ligne sans correction de devoir et sans examen Intec                   | DLET  | 380 €  | -      |
| TEC 211 à 218<br>(En apprentissage) | Cours du jour en présentiel + webconférences + manuels de cours imprimés et en ligne                        | CJ    | Prise en charge par l'organisme de formation du cabinet ou de l'entreprise d'accueil |        |
| TEC 211 à 218<br>(sauf 217)         | Cours du jour en présentiel + webconférences + manuels de cours imprimés et en ligne                        | CJ    | 620 €  | 840 €  |
|                                     | Cours du soir en présentiel + webconférences + manuels de cours imprimés et en ligne                        | CS    |  |        |
|                                     | Cours du jour à distance interactifs + webconférences + manuels de cours imprimés et en ligne               | DJ    | 500 €  | 670 €  |
|                                     | Cours du soir à distance interactifs + webconférences + manuels de cours imprimés et en ligne               | DS    |  |        |
| TEC 217                             | Aide personnalisée + webconférences + manuels de cours imprimés et en ligne                                 | DA    | 420 €  | 620 €  |
|                                     | Séances interactives de regroupement en distantiel + webconférences + manuels de cours imprimés et en ligne | SR    | 510 €  | 510 €  |
|                                     | Séances de regroupement en présentiel + webconférences + manuels de cours en ligne et imprimés              | SR    |  |        |
| TEC 281 et 284                      | Séminaires de révision aux UE 1 et 4 du DSCG de l'État  | SE    | 440 €<br>220 € *   | 620 €  |

\*Tarif préférentiel pour les élèves du Cnam-Intec inscrits à titre individuel en 2021/22 aux UE correspondantes.

## DSCG

### À la carte en présentiel ou en distanciel

Parmi les UE du DSCG listées ci-dessous, vous pouvez opter pour une formule en présentiel ou en distanciel.

La formule en présentiel est en journée ou en soirée avec 72h de cours ou 144h selon la formule des cours renforcés (uniquement en journée). La formule en distanciel comprend 72h de cours en ligne, soit en journée, soit en soirée.

Les séances de regroupement de l'UE 217 (mémoire) en présentiel ou en distanciel comprennent 32 heures de cours avec le suivi des travaux de mémoire.

Toutes ces formules sont complétées de 28 heures de webconférences en direct et en différé.

Pour chaque UE, vous choisissez un groupe parmi ceux proposés dans le calendrier ci-dessous.

**DJ** : cours distanciel journée – **DS** : cours distanciel en soirée – **CJ** : cours présentiel en journée

**CS** : cours présentiel en soirée – **CR** : cours présentiel renforcé

|   | Lundi  | Mardi   | Mercredi   | Jeudi  | Vendredi  |
|---|--|---|--|--|---|
| <b>Gestion juridique, fiscale et sociale</b><br><b>UE TEC 211</b> | Cours présentiel (CJ)<br>(13h-16h)<br>Groupe F   | Cours distanciel (DJ)<br>(9h-12h)<br>Groupe 31  |  | Cours présentiel (CS)<br>(18h30-21h30)<br>Groupe U<br><b>OU</b><br>Cours distanciel (DS)<br>(18h30-21h30)<br>Groupe 31 | Cours renforcés (CR)<br>(9h-16h)                |
| <b>Finance</b><br><b>UE TEC 212</b>                               | Cours présentiel (CJ)<br>(9h-12h)<br>Groupe A  | Cours renforcés (CR)<br>(9h-16h)  | Cours présentiel (CS)<br>(18h30-21h30)<br>Groupe T<br><b>OU</b><br>Cours distanciel (DS)<br>(18h30-21h30)<br>Groupe 31 | Cours distanciel (DJ)<br>(9h-12h)<br>Groupe 31   |   |
| <b>Management et contrôle de gestion</b><br><b>UE TEC 213</b>     | Cours présentiel (CS)<br>(18h30-21h30)<br>Groupe R<br><b>OU</b><br>Cours distanciel (DS)<br>(18h30-21h30)<br>Groupe 31 | Cours présentiel (CJ)<br>(13h-16h)<br>Groupe G  | Cours renforcés (CR)<br>(9h-16h)   |  | Cours distanciel (DJ)<br>(9h-12h)<br>Groupe 31  |
| <b>Comptabilité et audit</b><br><b>UE TEC 214</b>                 | Cours renforcés (CR)<br>(9h-16h)   | Cours présentiel (CJ)<br>(9h-12h)<br>Groupe B<br><br>Cours présentiel (CS)<br>(18h30-21h30)<br>Groupe S<br><b>OU</b><br>Cours distanciel (DS)<br>(18h30-21h30)<br>Groupe 31 | Cours présentiel (CJ)<br>(9h-12h)<br>Groupe C  |  | Cours distanciel (DJ)<br>(13h-16h)<br>Groupe 31 |
| <b>Management des systèmes d'information</b><br><b>UE TEC 215</b> | Cours présentiel (CJ)<br>(9h-12h)<br>Groupe A  |   | Cours distanciel (DJ)<br>(9h-12h)<br>Groupe 31   | Cours présentiel (CS)<br>(18h30-21h30)<br>Groupe U<br><b>OU</b><br>Cours distanciel (DS)<br>(18h30-21h30)<br>Groupe 31 |   |
| <b>Anglais des affaires</b><br><b>UE TEC 218</b>                  |  | Cours présentiel (CS)<br>(18h30-21h30)<br>Groupe S<br><b>OU</b><br>Cours distanciel (DS)<br>(18h30-21h30)<br>Groupe 31  | Cours présentiel (CJ)<br>(9h-12h)<br>Groupe C  | Cours distanciel (DJ)<br>(9h-12h)<br>Groupe 31   |   |

## Calendrier prévisionnel des enseignements

|                                 |                                       |   |
|---------------------------------|---------------------------------------|---|
| <b>DSCG 1,2,3 en présentiel</b> | Réunion de rentrée et début des cours | Lundi 17 octobre 2022 à 9 h               |
|                                 | Examens                               | Du lundi 12 juin au vendredi 16 juin 2023 |
| <b>DSCG 1,2,3 en distanciel</b> | Réunion de rentrée et début des cours | Lundi 31 octobre 2022 à 9 h               |
| Fin des cours                   |                                       | Lundi 5 juin 2023                         |

## Séance de regroupement UE 217

|                                   |          |          |          |          |          |          |          |          |          |          |          |          |          |          |          |
|-----------------------------------|----------|----------|----------|----------|----------|----------|----------|----------|----------|----------|----------|----------|----------|----------|----------|
| <b>UE TEC 217</b><br><b>Mardi</b> | 08/11/22 | 22/11/22 | 29/11/22 | 06/12/22 | 13/12/22 | 17/01/23 | 31/01/23 | 14/02/23 | 21/03/23 | 28/03/23 | 11/04/23 | 18/04/23 | 09/05/23 | 16/05/23 | 23/05/23 |
| Distanciel : 16h15-18h15          |          |          |          |          |          |          |          |          |          |          |          |          |          |          |          |

|                                    |            |            |            |            |            |            |            |            |
|------------------------------------|------------|------------|------------|------------|------------|------------|------------|------------|
| <b>UE TEC 217</b><br><b>Samedi</b> | 12/11/2022 | 03/12/2022 | 11/02/2023 | 25/03/2023 | 01/04/2023 | 15/04/2023 | 13/05/2023 | 20/05/2023 |
| Présentiel : 9h-13h                |            |            |            |            |            |            |            |            |

## Inscription dérogatoire aux UE du DSGC Intec

Prérequis obligatoires pour un DCG / DGC non complet: pour s'inscrire aux UE du DSGC, le candidat devra avoir validé la ou les UE indiquées, soit à l'Intec, soit à l'État, soit par dispense.

| UE du DSCG | Épreuve à avoir validé (à l'Intec, à l'État ou par dispense) |
|------------|--|
| UE TEC 211 | UE TEC 111, 112, 113 et 114                                  |
| UE TEC 212 | UE TEC 116   |
| UE TEC 213 | UE TEC 117 et 121  |
| UE TEC 214 | UE TEC 119 et 120  |
| UE TEC 215 | UE TEC 118   |
| UE TEC 217 | UE TEC 123   |
| UE TEC 218 | UE TEC 122   |

## Séminaires de révision des UE 211 et 214

En plus des cours, les étudiants peuvent suivre des séminaires de révision éligibles aux dispositifs de formation continue pour les UE 1 et 4 du DSCG de l'État :

- UE TEC 281 (211), du lundi 19 au vendredi 23 septembre 2022 ;
- UE TEC 284 (214), du lundi 26 au vendredi 30 septembre 2022.

Inscriptions à partir de juillet 2022.

## Renseignements

Service accueil-orientation Intec

Tel : 01 40 27 25 38

Mail : int\_accueil@lecnam.net

Site internet : <https://intec.cnam.fr/>

## DSCG en période bloquée

Le DSCG en période bloquée sur quelques périodes de l'année pour un total de 12 jours de 6 heures d'enseignement permet aux auditeurs de suivre les unités d'enseignement en parallèle d'une activité professionnelle. Les périodes s'articulent pour permettre notamment aux auditeurs qui ont à réaliser une période fiscale de suivre le dispositif de formation.

Un premier séminaire de 3 jours est organisé sur le dernier trimestre de l'année civile, ensuite une journée par mois de janvier à avril. En mai un dernier séminaire, dit de révision, de 5 jours permet de refaire le point sur l'ensemble du programme de manière intensive à quelques jours de l'examen.

Le DSCG en période bloquée concerne les unités d'enseignement suivantes :

- UE 211 : Gestion, juridique, fiscale et sociale ;
- UE 212 : Finance ;
- UE 213 : Management et contrôle de gestion ;
- UE 214 : Comptabilité et audit.

Chaque UE est organisée autour de 12 séances de 6 heures, soit 72 heures de formation en présentiel et accès aux 28 heures de webconférences en complément des 72 heures de présentiel – 3 jours entre octobre et décembre – une journée mensuelle de janvier à avril et une semaine de révision intensive en mai afin de préparer au mieux les examens du DSCG de l'Intec.

Cette formule du DSCG offre aux auditeurs :

- Des supports de cours reprenant l'intégralité du programme (en version papier et en ligne) ;
- Des cours en présentiel de 72 heures dans le respect du contenu du DSCG ;
- Des webconférences - 28 heures de séances de révision en ligne interactives durant la semaine – disponibles en différé.

## Répartition et calendrier des unités d'enseignement (UE)

|                              | UE 211                             | UE 212                          | UE 213                             | UE 214                            |
|------------------------------|------------------------------------|---------------------------------|------------------------------------|-----------------------------------|
| <b>Séminaire introductif</b> | 21-22-23 novembre 2022 - Groupe 31 | 7-8-9 novembre 2022 - Groupe 31 | 14-15-16 novembre 2022 - Groupe 31 | 26-27-28 octobre 2022 - Groupe 31 |
| <b>Cours 1</b>               |                                    |                                 |                                    |                                   |
| <b>Devoir 1</b>              |                                    |                                 |                                    |                                   |
| <b>Cours 2</b>               | 6 janvier 2023                     | 3 janvier 2023                  | 12 janvier 2023                    | 5 janvier 2023                    |
| <b>Devoir 2</b>              |                                    |                                 |                                    |                                   |
| <b>Cours 3</b>               | 2 février 2023                     | 7 février 2023                  | 15 février 2023                    | 13 février 2023                   |
| <b>Devoir 3</b>              |                                    |                                 |                                    |                                   |
| <b>Cours 4</b>               | 9 mars 2023                        | 14 mars 2023                    | 22 mars 2023                       | 27 mars 2023                      |
| <b>Devoir 4</b>              |                                    |                                 |                                    |                                   |
| <b>Devoir 5</b>              | 27 avril 2023                      | 11 avril 2023                   | 19 avril 2023                      | 17 avril 2023                     |
| <b>Révisions</b>             | 5 juin au 9 juin 2023              | 9 mai au 13 mai 2023            | 16 mai et 30 mai au 2 juin 2023    | 22 mai au 26 mai 2023             |

## Calendrier prévisionnel des enseignements

|                                       |   |
|---------------------------------------|---|
| Réunion de rentrée et début des cours | Mercredi 26 octobre 2022 à 9 h            |
| Examens                               | Du lundi 12 juin au vendredi 16 juin 2023 |

## Recrutement

Le dispositif est principalement ouvert aux étudiants ayant le DCG de l'Etat et le DGC de l'Intec.  
Dépôt du dossier entre le 04 juillet 2022 et le 20 octobre 2022

## Renseignements

Service accueil-orientation Intec

Tel : 01 40 27 25 38

Mail : [int\\_accueil@lecnam.net](mailto:int_accueil@lecnam.net)

Site internet : <https://intec.cnam.fr/>

## DSCG

### En alternance – Apprentissage et contrat de professionnalisation

Le DSCG en alternance (contrat d'apprentissage et contrat de professionnalisation) est proposé en première (DSCG 1) et deuxième année de DSCG (DSCG 2).

Le DSCG 1 est ouvert aux étudiants ayant validé le DGC de l'Intec, le DCG de l'État, une licence CCA, un master ou un diplôme conférant le grade de master délivré en France ou dans un autre État membre de l'Espace européen de l'enseignement supérieur ou d'un titre ou diplôme admis en dispense du DCG.

Les étudiants ayant validé le DSCG 1 poursuivent en DSCG 2.

Les étudiants ayant validé les mêmes UE du DSCG 1 (Intec) à l'État peuvent intégrer le DSCG 2 de l'Intec.

Cette formule du DSCG en alternance offre aux auditeurs :

- Des supports de cours reprenant l'intégralité du programme (en version papier et en ligne) ;
- Des cours en présentiel dans le respect du contenu et des volumes horaires du DSCG tels que définis par les textes répartis sur deux jours par semaine (14 heures de cours par semaine) ;
- Des webconférences - 28 heures de séances de révision en ligne interactives durant la semaine – disponibles en différé.

### Rythme de l'alternance – 2022/2023

#### DSCG 1 :

- En cabinet ou en entreprise : lundi, mardi, mercredi
- En formation à l'Intec : jeudi, vendredi

#### DSCG 2 :

- En cabinet ou en entreprise : mercredi, jeudi, vendredi
- En formation à l'Intec : lundi, mardi

### Répartition des unités d'enseignement (UE)

| Année     | Niveau | Période de cours        | Unités d'enseignement (UE)           |   |
|-----------|--------|-------------------------|--------------------------------------|---|
| 2022/2023 | DSCG1  | <b>Jeudi - Vendredi</b> | UE 211<br>UE 212<br>UE 213           | - Gestion juridique, fiscale et sociale<br>- Finance<br>- Management et contrôle de gestion                             |
| 2022/2023 | DSCG2  | <b>Lundi - Mardi</b>    | UE 214<br>UE 215<br>UE 217<br>UE 218 | - Comptabilité et audit<br>- Management des systèmes d'information<br>- Mémoire professionnel<br>- Anglais des affaires |

## Calendrier prévisionnel des enseignements

|               |                                       |   |
|---------------|---------------------------------------|---|
| <b>DSCG1</b>  | Réunion de rentrée et début des cours | Jeudi 6 octobre 2022 à 9 h                |
|               | Examens                               | Du lundi 12 juin au vendredi 16 juin 2023 |
| <b>DSCG 2</b> | Réunion de rentrée et début des cours | Lundi 24 octobre 2022 à 9 h               |
|               | Examens                               | Du lundi 12 juin au vendredi 16 juin 2023 |

## Recrutement

Le nombre de places est limité, la sélection se fait sur dossier et éventuellement après un entretien complémentaire.

- Dépôt du dossier de candidature entre le 15/02/2022 et le 30/06/2022
- Date d'entretien au fil de l'eau en fonction des dates de réception des dossiers
- Dépôt des dossiers pour accès en DSCG 1 ou en DSCG 2 sur <https://intec.cnam.fr/> > alternance > contrat d'apprentissage

## Renseignements

Madame Maëlle Bergui

Tel : 01 58 80 83 24

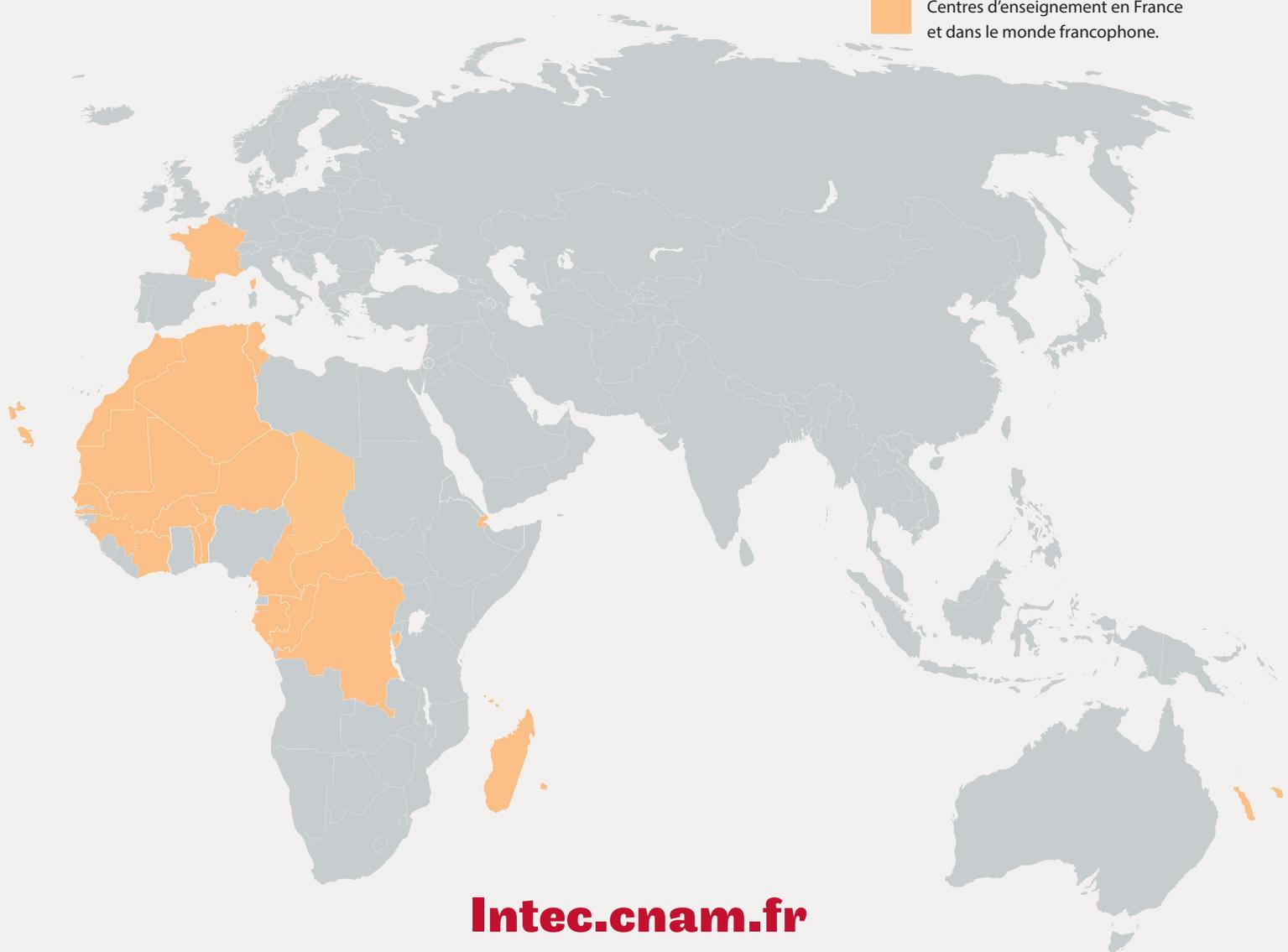
Mail : [maelle.bergui@lecnam.net](mailto:maelle.bergui@lecnam.net)

Mail du service : [int\\_apprentissage@lecnam.net](mailto:int_apprentissage@lecnam.net)

Site internet : <https://intec.cnam.fr/>

# ... et dans 68 centres à l'international

 Centres d'enseignement en France  
et dans le monde francophone.



**Intec.cnam.fr**

Conservatoire national des arts et métiers

(Il vous est possible de retrouver l'ensemble des contacts de chaque centre du CNAM de la page 48 à 1 de ce catalogue).



## Choisissez vos unités d'enseignement

Quel diplôme souhaitez-vous préparer ?  Licence CCA  DGC  DSGC  Master CCA  Certificat de spécialisation

Pour choisir vos unités d'enseignement et leurs tarifs, reportez-vous au catalogue des formations que vous trouverez au bas de la page d'accueil du site de l'Intec [Intec.cnam.fr](http://Intec.cnam.fr) ou sur le catalogue.

**RAPPEL:** Toutes les inscriptions en cours du jour, cours renforcés, cours du soir à Paris doivent être faites en ligne sur le site [Intec.cnam.fr](http://Intec.cnam.fr) même si elles sont complétées par des UE en cours à distance.

| Codes des UE et des modes de formation (DL, DT, SR)  | Frais d'inscription       |
|--|---------------------------|
| <b>Exemple:</b> inscription à l'UE Comptabilité du DGC cours distanciel soirée :<br>TEC   _1_ _1_ _9_    _D_ _S_ | Reporter le tarif réduit* |
| TEC    _ _ _ _     _ _ _ _   | . . . . . €               |
| TEC    _ _ _ _     _ _ _ _   | . . . . . €               |
| TEC    _ _ _ _     _ _ _ _   | . . . . . €               |
| TEC    _ _ _ _     _ _ _ _   | . . . . . €               |
| TEC    _ _ _ _     _ _ _ _   | . . . . . €               |
| TEC    _ _ _ _     _ _ _ _   | . . . . . €               |
| <b>MONTANT TOTAL À RÉGLER</b><br>Le règlement est à faire à l'ordre du « régisseur de l'Intec ».                 | . . . . . €               |

\* Tarifs pages 8 - 15 - 36 - 37

### Déclaration à lire, à dater et à signer :

Je soussigné(e) Nom . . . . ., Prénom . . . . . déclare avoir pris connaissance du fait que je dispose d'un délai maximum de 10 jours \* à compter de la date de signature de ce dossier d'inscription pour demander, par lettre recommandée AR, l'annulation ou la modification de mon inscription.

Toute inscription à une unité d'enseignement sans attendre les résultats des examens de l'État ou de l'Intec ne pourra, en cas de réussite, faire l'objet d'une demande d'annulation ou de transfert.

Toute modification du mode de formation devra faire l'objet d'une demande écrite avec justificatif pour étude de dossier avant une éventuelle acceptation.

Si vous vous inscrivez après la date de début des cours, vous reconnaissez avoir été prévenu(e) des éventuels inconvénients pédagogiques et en assumer toutes les conséquences comme notamment la perte possible du bénéfice de la bonification liée au contrôle continu. Je reconnais avoir pris connaissance des conditions d'admission et accepter les conditions d'accès aux unités d'enseignement (UE) choisies et atteste être titulaire d'un des diplômes/titres permettant de s'inscrire à ce cycle d'études.

Les auditeurs/étudiants étrangers hors Union européenne doivent joindre à ce dossier une copie de leur visa «Étudiant» ou titre de séjour en cours de validité.

\*Ce délai de rétractation ne s'applique pas aux auditeurs ou étudiants ayant bénéficié d'une attestation d'inscription.

Fait à : . . . . . le : . . . . . Signature



**Sophie, 22 ans**



**Master CCA, 2<sup>ème</sup> année  
En alternance**



Il me paraît essentiel de **pratiquer ce qu'on apprend**, c'est donc naturellement que je me suis tournée vers l'apprentissage. J'ai choisi l'Intec

car **l'institut était perçu comme une référence** au sein du cabinet d'expert-comptable où j'ai réalisé mon premier stage.



**Intec.cnam.fr**

Conservatoire national des arts et métiers

# Licences professionnelles métiers de la comptabilité

## En apprentissage

### Objectifs de la formation

Former des gestionnaires comptables opérationnels spécialisés dans un secteur ou un domaine de compétences.

- **Comptabilité et paie** : former des gestionnaires capables d'établir et de gérer les paies et les charges sociales et fiscales, d'utiliser les principaux logiciels de paie et de gestion des ressources humaines.
- **Comptabilité et gestion des associations** : former des gestionnaires du secteur associatif capables de mettre en œuvre des compétences techniques et relationnelles dans les domaines organisationnel, comptable, financier, juridique, social et fiscal.
- **Responsable de portefeuille client en cabinet comptable** : former des gestionnaires capables d'assurer le suivi des dossiers d'une clientèle dont il faut produire les comptes annuels, les déclarations fiscales et sociales.

### Conditions d'accès

- Avoir moins de 30 ans ;
- Être titulaire d'un bac+2 ;
  - Droit-économie-gestion ;
  - BTS Comptabilité et gestion (CG) ;
  - DUT Gestion des entreprises et des administrations option finance, comptabilité (GEA-FC).

### Calendrier

De septembre 2022 à fin juin 2023.

### Informations et inscriptions

61, rue du Landy, 93210 La Plaine Saint-Denis  
01 58 80 83 61

[cfa.recrutement@cnam.fr](mailto:cfa.recrutement@cnam.fr)

[cfa-idf.cnam.fr](http://cfa-idf.cnam.fr)

|  | Thèmes   |  |
|--|--|--|
| <b>Comptabilité et gestion des associations</b>  | Module 1 : Environnement comptable<br>Module 2 : Environnement juridique, fiscal et social<br>Module 3 : Systèmes d'information<br>Module 4 : Gestion financière et budgétaire<br>Module 5 : Anglais<br>Module 6 : Gestion administrative et juridique<br>Module 7 : Gestion sociale   | Module 8 : Gestion fiscale<br>Module 9 : Gestion comptable<br>Module 10 : Stratégie, contrôle et audit<br>Module 11 : Stage<br>Module 12 : Projet tutoré + mémoire de licence fondé sur la mission en entreprise |
| <b>Comptabilité et paie</b>                      | UE 1 Pôle comptabilité et gestion : les éléments de la rémunération, gestion financière et budgétaire, réglementation et tenue des comptes<br>UE 2 Pôle juridique et social : fondamentaux du droit des affaires, droit du travail, droit de la protection<br>UE 3 Pôle ressources humaines : l'économie du travail et la théorie des ressources humaines - théorie de l'organisation<br>UE 4 Pôle système d'information : matériels et réseaux, sécurité informatique, dématérialisation et téléprocédures, logiciel de paie, informatique et Internet<br>UE 5 Pôle communication : établir un CV, une lettre de motivation, une demande administrative<br>UE 6 Projet tutoré + mémoire de licence fondé sur la mission en entreprise |  |
| <b>Gestion de portefeuille client en cabinet</b> | UE 1 Pôle comptabilité et gestion : réglementation, analyse et tenue des comptes<br>UE 2 Pôle juridique et social : fondamentaux du droit des affaires, création et gestion du dossier juridique<br>UE 3 Pôle social : aspects individuels du droit du travail, rémunération, charges sociales et choix d'un statut social<br>UE 4 Pôle fiscal : introduction générale au droit fiscal<br>UE 5 Pôle gestion : gestion financière et budgétaire<br>UE 6 Pôle communication : communication professionnelle, informatique et Internet, anglais<br>UE 7 Projet tutoré + mémoire de licence fondé sur la mission en entreprise   |  |

# Licence comptabilité, contrôle, audit (CCA) - 3<sup>e</sup> année

## En alternance

### Objectifs de la formation

Cette troisième année de licence (L3) permet d'acquérir une formation de base solide dans les disciplines fondamentales des métiers de la comptabilité, de la finance, du contrôle de gestion et de l'audit. Il s'agit à la fois d'une voie vers le master CCA également, grâce à l'alternance, une réelle possibilité de débiter sa carrière professionnelle.

### Types de contrats et débouchés de la formation

- Collaborateur en cabinet d'expertise comptable ou d'audit ;
- Contrôleur de gestion, auditeur interne junior, trésorier junior ;
- Comptable junior en entreprise.

### Poursuite d'études

Master CCA

### Modalités de formation

En alternance : contrat d'apprentissage ou contrat de professionnalisation - 3 jours en cabinet ou entreprise et 2 jours en formation à l'Intec. Formation sur une année.

### Programme de formation

Le programme de formation de la licence CCA de l'Intec est conforme au programme du DCG, tous les aspects de ce programme seront abordés et ce afin de préparer au mieux nos auditeurs au master CCA mais également au DSCG.

Cette formule de licence CCA en alternance offre aux auditeurs :

- Des supports de cours reprenant l'intégralité du programme (en version papier et en ligne) ;
- Des cours en présentiel dans le respect du contenu et des volumes horaires du DCG réparti en deux jours par semaine, soit 14 heures de cours par semaine ;
- Des webconférences - 28 heures de séances de révision en ligne interactives durant la semaine - disponibles en différé.

### Modalités de validation

Sont reçus à la licence CCA les candidats ayant validé les 2 semestres soit une moyenne de 10/20 à chaque semestre (sans note inférieure à 6 aux UE). Les semestres ne se compensent pas. Seules sont prises en compte les notes obtenues aux épreuves organisées par l'Intec, éventuellement bonification de contrôle continu.

### Conditions préalables de candidature

Pour postuler en licence CCA, il faut être titulaire de l'un des diplômes suivants :

- bac + 2 en comptabilité ou en économie gestion ;
- DUT GEA ou BTS CG ;
- d'un diplôme européen de niveau bac +2. Pour ces diplômes, une vérification du niveau en comptabilité et fiscalité sera effectuée ;
- accès possible par la VAPP.

### Modalités de recrutement

Le nombre de places est limité, la sélection se fait sur dossier et éventuellement après un entretien complémentaire.

- Dépôt du dossier de candidature entre le 15/02/2022 et le 30/06/2022 ;
- Date d'entretien au fil de l'eau en fonction des dates de réception des dossiers.

Dépôt des dossiers pour accès en licence CCA sur <https://intec.cnam.fr/> > Licence Comptabilité, contrôle, audit.

### Période de formation

De septembre 2022 à septembre 2023.

### Rythme de l'alternance – 2022/2023

- En cabinet ou en entreprise : lundi, mardi, mercredi
- En formation à l'Intec : jeudi, vendredi et quelques mercredis

**Répartition des unités d'enseignement (UE)**

| Année     | Niveau                       | Période de cours    | Unités d'enseignement (UE)   |  |
|-----------|------------------------------|---------------------|--|--|
| 2022/2023 | Licence 3<br>semestres 1 & 2 | Jeudi -<br>Vendredi | UE 431 - 441<br>UE 432 - 442<br>UE 433 - 443<br>UE 434 - 444<br>UE 435 - 445<br>UE 436 - 446<br>UE 437 - 447<br>UE 438 - 448<br>UE 439 - 449 | - Comptabilité approfondie – 8 ECTS<br>- Droit des sociétés - 3 ECTS<br>- Contrôle de gestion– 8 ECTS<br>- Management – 6 ECTS<br>- Finance d'entreprise – 5 ECTS<br>- Droit fiscal approfondi – 6 ECTS<br>- Droit du travail – 4 ECTS<br>- Anglais des affaires – 6 ECTS<br>- Agrément et soutenance de mémoire – 14 ECTS |

**Calendrier prévisionnel des enseignements**

|                                       |   |
|---------------------------------------|---|
| Réunion de rentrée et début des cours | Jeudi 1 <sup>er</sup> septembre 2022 à 9 h  |
| Examens semestre 1                    | Le jeudi 19 janvier et le vendredi 20 janvier 2023<br>Le jeudi 26 janvier et vendredi 27 janvier 2023 |
| Examens semestre 2                    | Du mardi 6 juin au vendredi 9 juin 2023   |
| Soutenance du rapport                 | 1 h du lundi 12 juin au vendredi 16 juin 2023   |
| Rattrapages                           | Du jeudi 6 juillet au mercredi 12 juillet 2023  |

**Renseignements**

Madame Marie-Amélie Coly

Tel : 01 58 80 83 93

Mail : marie-amelie.coly@lecnam.net

Mail du service : lnt\_apprentissage@lecnam.net

Site internet : <https://intec.cnam.fr/>

## Licence comptabilité, contrôle, audit (CCA) - 3<sup>e</sup> année

### À distance

Cette formule de la licence CCA 3<sup>ème</sup> année s'adresse aux auditeurs qui souhaitent réaliser la licence en parallèle d'une activité professionnelle ou à titre personnel. Il s'agit d'une **formule totalement en distanciel** avec :

- Des supports de cours reprenant l'intégralité du programme (en version papier et en ligne) ;
- Des cours en distanciel dans le respect du contenu et des volumes horaires du DCG réparti en deux soirées par semaine, et le samedi toute la journée, soit 14 heures de cours par semaine ;
- Des webconférences - 28 heures de séances de révision en ligne interactives durant la semaine – disponibles en différé.

Le programme de formation de la licence CCA de l'Intec est conforme au programme du DCG, tous les aspects de ce programme seront abordés et ce afin de préparer au mieux nos auditeurs au master CCA mais également au DSCG.

Dans le cas de la licence CCA en distanciel, vous devez réaliser un stage de 8 semaines au semestre 1 ou justifier d'une expérience professionnelle.

### Modalités de recrutement

Le nombre de places est limité, la sélection se fait sur dossier et éventuellement après un entretien complémentaire.

- Dépôt du dossier de candidature entre le 15/02/2022 et le 30/06/2022 ;
- Date d'entretien (en présentiel ou en distanciel) au fil de l'eau en fonction des dates de réception des dossiers.

Dépôt des dossiers pour accès en Licence CCA 3<sup>ème</sup> année sur <https://intec.cnam.fr/> > Licence Comptabilité, contrôle, audit.

- Des webconférences - 28 heures de séances de révision en ligne interactives durant la semaine – disponibles en différé.

### Répartition des enseignements

| Année     | Niveau                       | Période de cours  | Unités d'enseignement (UE)   |   |
|-----------|------------------------------|---|--|---|
| 2022/2023 | Licence 3<br>semestres 1 & 2 | <b>Mardi soir</b><br>(18h à 21h30)<br><b>Jeudi soir</b><br>(18h à 21h30)<br><b>Samedi</b><br>(9h à 12h30 et de 13h30 à 17h) | UE 431 - 441<br>UE 432 - 442<br>UE 433 - 443<br>UE 434 - 444<br>UE 435 - 445<br>UE 436 - 446<br>UE 437 - 447<br>UE 438 - 448<br>UE 439 - 449 | - Comptabilité approfondie – 8 ECTS<br>- Droit des sociétés - 3 ECTS<br>- Contrôle de gestion – 8 ECTS<br>- Management – 6 ECTS<br>- Finance d'entreprise – 5 ECTS<br>- Droit fiscal approfondi – 6 ECTS<br>- Droit du travail – 4 ECTS<br>- Anglais des affaires – 6 ECTS<br>- Agrément et soutenance de mémoire – 14 ECTS |

## Calendrier prévisionnel des enseignements

|                                       |  |
|---------------------------------------|--|
| Réunion de rentrée et début des cours | Mardi 30 août 2022 à 18 h  |
| Examens semestre 1                    | Jeudi 19 janvier et vendredi 20 janvier 2023<br>Jeudi 26 janvier et vendredi 27 janvier 2023 |
| Examens semestre 2                    | Du mardi 6 juin au vendredi 9 juin 2023  |
| Soutenance du rapport                 | Du lundi 12 juin au vendredi 16 juin 2023. Durée : 1h  |
| Rattrapages                           | Du jeudi 6 juillet au mercredi 12 juillet 2023   |

Les examens sont en présentiel dans un centre Cnam Intec.  
La soutenance de rapport à lieu en distanciel.

## Tarifs

| Licence CCA - 3 <sup>ème</sup> année             |                   |  |      |              |             |
|--|-------------------|--|------|--------------|-------------|
| UE   | Modalité          | Formule  | Code | Tarif réduit | Tarif plein |
| <b>UE TEC<br/>431 à 439<br/>et<br/>441 à 449</b> | Bloc de Licence 3 | Cours du soir à distance interactifs (2 soirs par semaine) et cours en journée le samedi - 100% distanciel + webconférence + manuels de cours imprimés et en ligne | DS   | 2 000 €      | 3 000 €     |

## Renseignements

Monsieur Jean-Pascal Regoli

Tel : 07 63 79 45 71

Mail : jean-pascal.regoli@lecnam.net

Site internet : <https://intec.cnam.fr/>

# Master Comptabilité, contrôle, audit (CCA)

En alternance, en formation continue et VAE

## Objectifs de la formation

Le master CCA est une formation universitaire de haut niveau dont l'objectif est de former des professionnels de la comptabilité et de l'audit. Les enseignements sont dispensés à la fois par des universitaires et par des professionnels, spécialistes reconnus dans leur domaine d'intervention. C'est une formation d'excellence organisée sur deux années qui vise à donner aux étudiants une formation qui allie l'acquisition de savoirs et l'apprentissage, par le biais d'expériences en milieu professionnel.

## Débouchés de la formation

- Collaborateur en cabinet d'expertise comptable ou d'audit visant l'expertise comptable ;
- Contrôleur de gestion, directeur comptable, DAF, auditeur interne en entreprise, association, établissements publics, collectivités locales.

## Poursuite d'études

La finalisation du DSCG permet de rentrer en stage d'expertise comptable en cabinet. Le master CCA de l'Intec donne droit à la dispense du DCG de l'État et de 5 des 7 UE du DSCG État. Il permet de se présenter aux UE 1 et 4 du DSCG de l'État.

## Modalités de formation

- en alternance : contrat d'apprentissage ou contrat de professionnalisation - 3 jours en cabinet ou entreprise et 2 jours en formation à l'Intec. Formation en deux ans.
- en formation continue en parallèle d'une activité professionnelle, dans le cadre de la VAE ou à titre personnel : en distanciel le samedi - 32 heures de regroupements par UE + 28 de webconférences. Les blocs d'UE du M1 et du M2 se préparent respectivement sur une année. Le bloc de M2 peut se préparer sur deux ans. En cas de redoublement il est possible de s'inscrire aux UE du master à la carte selon les formules SR, DL ou DT présentées dans le tableau page 39.

## Programme de formation

Le programme de formation du master CCA de l'Intec est conforme au programme du DSCG, tous les aspects du programme seront abordés et ce afin de préparer au mieux nos auditeurs aux deux UE du DSCG nécessaires pour rentrer en stage d'expertise-comptable. Les étudiants hors alternance et hors formation continue doivent réaliser un stage de 16 semaines.

## Modalités de validation

Sont admis en M2 les candidats ayant validé le M1, c'est-à-dire

ayant obtenu une moyenne de 10/20 à chaque semestre du M1, sans note inférieure à 6/20 aux UE.

Sont reçus au master CCA les candidats ayant validé les 4 semestres avec une moyenne au moins égale à 10/20 à chaque semestre (sans note inférieure à 6/20 aux UE). Ni les semestres, ni les années ne se compensent. Seules sont prises en compte les notes obtenues aux épreuves organisées par l'Intec, éventuellement majorées par la bonification de contrôle continu. Sont admises en dispense des épreuves du master CCA les UE correspondantes du DSGC Intec validées avec une note au moins égale à 10/20.

## Conditions préalables de candidature

Pour postuler en M1, il faut être titulaire de l'un des diplômes suivants :

- une licence CCA
- un DCG/DGC ;
- un diplôme européen de niveau bac+3, licence de gestion, d'économie. Pour ces diplômes, une vérification du niveau en comptabilité et fiscalité sera effectuée ;
- accès possible par la VAPP.

L'accès direct en M2 n'est possible que pour les candidats en cursus DSGC ayant validé avec une note au moins égale à 10/20 les 4 UE du DSGC correspondant au cursus M1, à savoir les UE 212, 213, 215 et 216 (ou 218). Aucune autre passerelle n'est possible.

## Modalités de recrutement

Le nombre de places est limité, la sélection se fait sur dossier et éventuellement après un entretien complémentaire. Le calendrier est fonction des modalités de suivi de la formation.

- Dépôt du dossier de candidature entre le 15/02/2022 et le 30/06/2022 ;
- Date d'entretien au fil de l'eau en fonction des dates de réception des dossiers.

Dépôt des dossiers pour accès master CCA ou en DSCG 2 sur [Intec.cnam.fr](http://Intec.cnam.fr) > Master Comptabilité, contrôle, audit.

Attention en complément du CV, lettre de motivation, diplôme, les candidats doivent joindre leur résultat au test du Score IAE message.

Les candidats acceptés en master CCA sans avoir suivi de cursus comptable peuvent avoir à valider en M1 l'UE 120 de comptabilité approfondie du DGC de l'Intec.

## Période de formation

De septembre 2022 à août 2024.

## Master Comptabilité, contrôle, audit (CCA)

### En alternance

Le master CCA en alternance vise à donner aux étudiants à la fois les compétences théoriques liées à l'apprentissage en classe mais également une connaissance opérationnelle des pratiques de la comptabilité, de l'audit et des dimensions juridiques et managériales connexes. Il s'agit durant ces deux années d'études d'acquérir en plus des compétences théoriques, un savoir-faire, un savoir-être et un faire-savoir nécessaires pour une évolution professionnelle dans des postes à responsabilité. Durant les deux années d'études, les étudiants seront chaque semaine 3 jours en cabinet ou en entreprise et 2 jours en formation à l'Intec.

Cette formule du master CCA en alternance offre aux auditeurs :

- Des supports de cours reprenant l'intégralité du programme (en version papier et en ligne) ;
- Des cours en présentiel dans le respect du contenu et des volumes horaires du DSCG réparti en deux jours par semaine, soit 14 heures de cours par semaine ;
- Des webconférences - 28 heures de séances de révision en ligne interactives durant la semaine – disponibles en différé.

Attention : en alternance il n'y a pas de redoublement possible en M1. Les apprentis ont l'obligation de s'inscrire à la carte aux UE de M1 non validées pour passer en M2.

### Rythme de l'alternance – 2022/2023

#### Master 1 :

- En cabinet ou en entreprise : lundi, mardi, mercredi
- En formation à l'Intec : jeudi, vendredi

#### Master 2 :

- En cabinet ou en entreprise : mercredi, jeudi, vendredi
- En formation à l'Intec : lundi, mardi

### Répartition des unités d'enseignement (UE)

Le programme du master CCA est totalement conforme aux attendus techniques du DSCG.

| Année     | Niveau                      | Période de cours    | Unités d'enseignement (UE)   |  |
|-----------|-----------------------------|---------------------|--|--|
| 2022/2023 | Master 1<br>semestres 1 & 2 | Jeudi -<br>Vendredi | UE 532 - 542<br>UE 533 - 543<br>UE 535 - 545<br>UE 536 - 546<br>UE 504 - 514 | - Finance – 12 ECTS<br>- Management et contrôle de gestion – 18 ECTS<br>- Management des systèmes d'information – 12 ECTS<br>- Anglais des affaires – 12 ECTS<br>- Préparation au mémoire – 6 ECTS |
| 2022/2023 | Master 2<br>semestres 1 & 2 | Lundi -<br>Mardi    | UE 531 - 541<br>UE 534 - 544<br>UE 537 - 547                                 | - Gestion juridique fiscale et sociale – 24 ECTS<br>- Comptabilité et audit – 24 ECTS<br>- Mémoire professionnel – 12 ECTS   |

## Calendrier prévisionnel des enseignements

| <b>Master 1</b>                       |   |
|---------------------------------------|---|
| Réunion de rentrée et début des cours | Jeudi 8 septembre 2022 à 9 h                |
| Examens semestre 1                    | Jeudi 9 février et vendredi 10 février 2023 |
| Examens semestre 2                    | Mercredi 7 juin et jeudi 8 juin 2023        |
| Rattrapages                           | Du jeudi 6 juillet au lundi 10 juillet 2023 |

| <b>Master 2</b>                       |   |
|---------------------------------------|---|
| Réunion de rentrée et début des cours | Lundi 5 septembre 2022 à 9 h                  |
| Examens semestre 1                    | Du mardi 7 février au mercredi 8 février 2023 |
| Examens semestre 2                    | Du mercredi 7 juin au jeudi 8 juin 2023       |
| Soutenance de mémoire                 | Juin 2023. Durée : 1h                         |
| Rattrapages                           | Du jeudi 6 juillet au lundi 10 juillet 2023   |

## Modalités de recrutement

Le nombre de places est limité, la sélection se fait sur dossier et éventuellement après un entretien complémentaire. Le calendrier est fonction des modalités de suivi de la formation.

- Dépôt du dossier de candidature entre le 15/02/2022 et le 30/06/2022 ;
- Date d'entretien au fil de l'eau en fonction des dates de réception des dossiers.

Dépôt des dossiers pour accès master CCA sur <https://intec.cnam.fr/> > **Master Comptabilité, contrôle, audit.**

Attention en complément du CV, lettre de motivation, diplôme, les candidats doivent joindre leur résultat au test du Score IAE message.

Les candidats acceptés en master CCA sans avoir suivi de cursus comptable peuvent avoir à valider en M1 l'UE 120 de comptabilité approfondie du DGC de l'Intec.

## Renseignements

Madame Marie-Amélie Coly

Tel : 01 58 80 83 93

Mail : marie-amelie.coly@lecnam.net

Mail du service : lnt\_apprentissage@lecnam.net

Site internet : <https://intec.cnam.fr/>

## Master Comptabilité, contrôle, audit (CCA)

### À distance avec séances de regroupement en ligne

Cette formule du master CCA s'adresse aux auditeurs qui souhaitent réaliser le master en parallèle d'une activité professionnelle ou à titre personnel. Il s'agit d'une formule totalement en distanciel avec :

- Des supports de cours reprenant l'intégralité du programme (en version papier et en ligne) ;
- Des cours en ligne interactifs le samedi - 32 heures de regroupements par UE ;
- Des webconférences - 28 heures de séances de révision en ligne interactives durant la semaine – disponibles en différé.

### Répartition des unités d'enseignement (UE)

Pour cette modalité : le M1 doit être préparé sur une année. En revanche, les UE du M2 peuvent être préparées en deux ans.

| Année     | Niveau                      | Période de cours | Unités d'enseignement (UE)   |  |
|-----------|-----------------------------|------------------|--|--|
| 2022/2023 | Master 1<br>semestres 1 & 2 | Samedi           | UE 532 - 542<br>UE 533 - 543<br>UE 535 - 545<br>UE 536 - 546<br>UE 504 - 514 | - Finance (14h-18h)<br>- Management et contrôle de gestion (9h-13h)<br>- Management des systèmes d'information (14h-18h)<br>- Anglais des affaires (9h-13h)<br>- Préparation au mémoire (9h-13h) |

### Calendrier prévisonnel des enseignements

| Master 1                              |  |
|---------------------------------------|--|
| Réunion de rentrée et début des cours | Samedi 5 novembre 2022 à 9 h                   |
| Examens semestre 1                    | Le jeudi 9 février et vendredi 10 février 2023 |
| Examens semestre 2                    | Le mercredi 7 juin et jeudi 8 juin 2023        |
| Rattrapages                           | Du jeudi 6 juillet au lundi 10 juillet 2023    |

| Master 2                              |   |
|---------------------------------------|---|
| Réunion de rentrée et début des cours | Samedi 29 octobre 2022 à 9 h                  |
| Examens semestre 1                    | Du mardi 7 février au mercredi 8 février 2023 |
| Examens semestre 2                    | Du mercredi 7 juin au jeudi 8 juin 2023       |
| Soutenance de mémoire                 | 1 heure en juin 2023                          |
| Rattrapages                           | Du jeudi 6 juillet au lundi 10 juillet 2023   |

**Planning des séances de regroupement (hors webconférences)**

| <b>Master 1 - CCA - 2022/2023 - À distance</b> |   |  |  |   |
|--|---|--|--|---|
| <b>Finance<br/>UE 532 - 542<br/>(14h-18h)</b>  | <b>Management et<br/>contrôle de gestion<br/>UE 533 - 543<br/>(9H -13h)</b> | <b>Management<br/>des systèmes<br/>d'information<br/>UE 535 - 545<br/>(14H -18h)</b> | <b>Anglais des affaires<br/>UE 536 - 546<br/>(9H -13h)</b> | <b>Préparation au<br/>mémoire<br/>UE 504 - 514<br/>(9h-13h)</b> |
| 19/11/2022                                     | 19/11/2022  | 05/11/2022   | 05/11/2022   | 26/11/2022  |
| 10/12/2022                                     | 10/12/2022  | 03/12/2022   | 03/12/2022   | 21/01/2023  |
| 14/01/2023                                     | 14/01/2023  | 17/12/2022   | 17/12/2022   |   |
| 28/01/2023                                     | 28/01/2023  | 21/01/2023   | 21/01/2023   |   |
| 18/02/2023                                     | 18/02/2023  | 11/02/2023   | 11/02/2023   |   |
| 25/03/2023                                     | 25/03/2023  | 18/03/2023   | 18/03/2023   |   |
| 15/04/2023                                     | 15/04/2023  | 22/04/2023   | 22/04/2023   |   |
| 13/05/2023                                     | 13/05/2023  | 06/05/2023   | 06/05/2023   |   |

À ces séances s'ajoutent les 28 heures de webconférences.

| <b>Master 2 - CCA - 2022/2023 - À distance</b>                                 |   |  |
|--|---|--|
| <b>Gestion juridique,<br/>fiscale et sociale<br/>UE 531 - 541<br/>(9h-13h)</b> | <b>Comptabilité et<br/>audit<br/>UE 534 - 544<br/>(14h-18h)</b> | <b>Mémoire<br/>UE 537 - 547<br/>(9h - 13h)</b> |
| 29/10/2022   | 29/10/2022  | 29/10/2022                                     |
| 26/11/2022   | 26/11/2022  | 03/12/2022                                     |
| 10/12/2022   | 10/12/2022  | 14/01/2023                                     |
| 07/01/2023   | 07/01/2023  | 11/02/2023                                     |
| 04/02/2023   | 04/02/2023  |  |
| 04/03/2023   | 04/03/2023  |  |
| 08/04/2023   | 08/04/2023  |  |
| 29/04/2023   | 29/04/2023  |  |

À ces séances s'ajoutent les 28 heures de webconférences.

**Recrutement**

Le nombre de places est limité, la sélection se fait sur dossier et éventuellement après un entretien complémentaire. Le calendrier est fonction des modalités de suivi de la formation.

- Dépôt du dossier de candidature entre le 15/02/2022 et le 30/06/2022 ;
- Date d'entretien au fil de l'eau en fonction des dates de réception des dossiers.

**Attention** en complément du CV, lettre de motivation, diplôme, les candidats doivent joindre leur résultat au test du Score IAE message. Les candidats acceptés en master CCA sans avoir suivi de cursus comptable peuvent avoir à valider en M1 l'UE 120 de comptabilité approfondie du DGC Intec.

| Master CCA   |                |   |       |                |               |
|--|----------------|---|-------|----------------|---------------|
| UE   | Modalités      | Formules  | Codes | Tarifs réduits | Tarifs pleins |
| UE TEC<br>504 - 514<br>532 - 542<br>533 - 543<br>535 - 545<br>536 - 546  | Bloc d'UE - M1 | Séances de regroupement en distanciel interactives+ webconférences + manuels de cours imprimés et en ligne  | SR    | 2 200 €        | 3 200 €       |
| UE TEC<br>531 - 541<br>534 - 544<br>537 - 547  | Bloc d'UE - M2 | Séances de regroupement en distanciel interactives + webconférences + manuels de cours imprimés et en ligne | SR    | 2 100 €        | 3 100 €       |
| UE TEC<br>504 - 514<br>531 - 541<br>532 - 542<br>533 - 543<br>534 - 544<br>535 - 545<br>536 - 546<br>537 - 547 | À la carte     | Séances de regroupement en distanciel interactives + webconférences + manuels de cours imprimés et en ligne | SR    | 510 €          | 720 €         |
|  |                | Webconférences + manuels de cours en ligne  | DL    | 260 €          | 440 €         |
|  |                | Webconférences + manuels de cours imprimés et en ligne  | DT    | 310 €          | 500 €         |

Les blocs d'UE du M1 et du M2 se préparent respectivement sur une année. Le bloc de M2 peut se préparer sur deux ans. En cas de redoublement il est possible de s'inscrire aux UE du master à la carte selon les formules SR, DL ou DT présentées dans le tableau ci-dessus.

## Renseignements

Monsieur Mahsum GUNDUZ

Tel : 01 58 80 83 84

Mail : [intec\\_mastercca@lecnam.net](mailto:intec_mastercca@lecnam.net)

Site internet : <https://intec.cnam.fr/>

## Certificats de spécialisation

### À distance

#### Objectifs

Acquérir une formation de spécialiste dans un domaine de compétence particulier intéressant les professionnels du chiffre. Non diplômants, ces certificats viennent compléter un parcours de formation et apportent une valeur ajoutée sur le marché du travail.

- TEC 712 « Audit et contrôle légal des comptes » ; normes d'audit, NEP, déroulement de la mission : de l'examen analytique à l'établissement du rapport sur les comptes.
- TEC 714 « Gestion des associations » ; comptabilité, droit et fiscalité des associations.
- TEC 715 « Comptabilité internationale » ; tout savoir sur les normes IFRS en pratique.
- TEC 716 « Gestion comptable et financière des collectivités territoriales » ; une approche en pratique des principes qui régissent les règles comptables, financières et budgétaires des collectivités.
- TEC 761 « Audit des systèmes d'information » ; évaluer l'audit interne à travers l'analyse des ERP et des systèmes d'information.

#### Conditions d'accès

Les fondamentaux de la discipline doivent être préalablement maîtrisés.

Les conditions d'inscription sont identiques à celles du DGC/DCG, excepté pour l'UE TEC 715 pour laquelle il est demandé les mêmes conditions d'inscription que pour le DSGC/DSCG.

Ces formations sont éligibles au plan de formation de l'entreprise.

#### Inscription

Pour des raisons de calendrier d'examen, il n'est possible de s'inscrire qu'à deux certificats de spécialisation par année universitaire parmi les certificats suivants : TEC 712, TEC 714, TEC 715 et TEC 716.

#### Calendrier

Période de formation : du 25 octobre 2022 au 23 mai 2023.

#### Validation des examens

Un examen final par certificat est organisé en juin 2023.

Le certificat de spécialisation est délivré à tout élève qui a obtenu une note égale ou supérieure à 10/20 à l'examen final.

#### Tarifs

| Certificats |  |       |  |                |               |
|-------------|--|-------|--|----------------|---------------|
| UE          | Formules                                   | Codes | Contenus   | Tarifs réduits | Tarifs pleins |
| TEC 712     | Webconférences + manuels de cours en ligne | DL    | Webconférences : 8h<br>Manuels de cours en ligne | 420 €          | 600 €         |
| TEC 714     |  |       |  |                |               |
| TEC 715     |  |       |  |                |               |
| TEC 716     |  |       |  |                |               |
| TEC 761     |  |       |  |                |               |

#### Renseignements

Service accueil-orientation Intec

Tel : 01 40 27 25 38

Mail : [int\\_accueil@lecnam.net](mailto:int_accueil@lecnam.net)

Site internet : <https://intec.cnam.fr/>

# Investissez votre CPF au cnam pour développer vos compétences



# Modalités de formation



## Formation initiale

Depuis 2019, les formations en DCG de l'Intec figurent sur la plateforme Parcoursup, rubrique DU-DGC.

### La classe initiale spécifique

L'Intec propose, pour tous les élèves souhaitant être encadrés, un programme de classes de préparation renforcée en DCG. En DCG 1, 2 et 3, l'élève bénéficie d'un suivi personnalisé pour la préparation annuelle de 4 UE (tarifs voir page 8 - possibilité de payer en trois fois, sous conditions).

### La formation initiale à la carte

Les étudiants en DCG et DSCG peuvent choisir librement leurs UE. Cependant, en fonction de leur formation d'origine, il est recommandé de se rapprocher des parcours conseillés ci-dessous afin de respecter une logique de progression dans la préparation.

| Diplôme antérieur | Diplôme préparé : DCG État / DGC Intec |                    |                        |
|-------------------|--|--------------------|------------------------|
|                   | Année 1                                | Année 2            | Année 3                |
| Bac               | UE 1 - 5 - 8 - 9                       | UE 2 - 4 - 10 - 12 | UE 3 - 6 - 7 - 11 - 13 |
| BTS CGO           | UE 2 - 4 - 6 - 10                      | UE 3 - 7 - 11      |                        |

## Formation en alternance

Vous voulez acquérir une qualification par une formation en école et en alternance pour acquérir une expérience professionnelle en cabinet ou en entreprise ? L'Intec vous propose trois types de formations adaptées : en apprentissage, en contrat de professionnalisation ou via le dispositif ProA.

### ProA

Le ProA s'adresse aux personnes salariées depuis au moins un an et n'ayant pas atteint le niveau de licence. Ces formations visant un diplôme inscrit au RNCP ou au répertoire spécifique sont financées par l'OPCO auprès duquel cotise l'entreprise. La formation peut se dérouler en tout ou partie hors temps de travail. Elle doit représenter 15 à 25 % de la durée de la ProA avec un minimum de 150 heures. Un tuteur, désigné parmi les salariés de l'entreprise, accompagne le bénéficiaire.

### Contrat d'apprentissage

#### Public concerné

- Être âgé de moins de 30 ans ;
- Résider en région Île-de-France (pour le centre de Paris) ;
- Être titulaire d'une carte de séjour en cours de validité pour les étudiants hors UE.

### Contrat de professionnalisation

Financé par les Opco, le contrat peut prendre la forme d'un CDD ou d'un CDI avec l'action de professionnalisation d'au moins 150 heures en début de contrat. Certains diplômes préparés à l'Intec sont ouverts en contrat de professionnalisation : DCG, DSCG, master CCA, sur une période de un à deux ans.

#### Public concerné

- Les jeunes de 16 à 25 ans et les demandeurs d'emploi de 26 ans et plus, inscrits à Pôle emploi ;
- Toute personne bénéficiaire de minima sociaux (revenu de solidarité active, allocation de solidarité spécifique et allocation aux adultes handicapés) et/ou ayant bénéficié d'un contrat unique d'insertion.

## Formation continue

La loi du 05/09/2018 fait évoluer les dispositifs de financement de la formation professionnelle.

### Plan de développement des compétences

Il s'agit de l'ensemble des actions de formation mises en place par l'employeur à destination de son personnel. Le salarié doit présenter sa demande à son employeur en faisant valoir le lien direct de la formation avec les besoins de son entreprise. La formation peut se dérouler pendant ou hors temps de travail et/ou à distance. Le plan de formation peut être pluriannuel. Pour les TPE et PME (jusqu'à 50 salariés), le financement peut faire l'objet d'une subrogation à l'OPCO (opérateur de compétences) auprès duquel l'entreprise cotise.

### Compte personnel de formation (CPF)

Chaque personne dispose, sur le site officiel [moncompteformation.gouv.fr](http://moncompteformation.gouv.fr), d'un espace personnel sécurisé lui permettant de s'identifier et d'utiliser ses crédits CPF. Le CPF peut être mobilisé à tout moment pour financer votre inscription aux unités d'enseignement proposées par l'Intec. En effet, le DCG et le DSCG sont des diplômes inscrits au Répertoire national des Certifications Professionnelles et à ce titre éligibles au CPF. De plus, l'inscription à l'UE de préparation à ces diplômes coûte en général moins de l'équivalent des droits acquis au titre d'une seule année d'activité. En effet, votre compte CPF est alimenté automatiquement à la fin de chaque année de 500 euros. Pour mémoire, comme le bilan de compétences, l'accompagnement VAE est également éligible au CPF.

### CPF de transition (remplace le CIF, congé individuel de formation)

Le CPF de transition permet au salarié (CDI ou CDD sous certaines conditions) de préparer un diplôme à temps plein ou partiel en vue d'une reconversion. La formation se déroule pendant le temps de travail, sous réserve d'obtenir le congé de formation par son employeur. Au-delà du CPF obligatoirement mobilisé, la prise en charge, soumise à l'acceptation de l'organisme paritaire régional, comprend en tout ou partie les coûts pédagogiques et la rémunération. Un dossier spécifique doit être constitué à la suite d'un entretien de positionnement avec l'organisme de formation et déposé au plus tard deux mois avant le début des cours.

### Aide individuelle à la formation aux demandeurs d'emploi (AIF)

Cette aide vient, en cas d'accord de Pôle emploi, en complément du CPF obligatoirement mobilisé et par l'intermédiaire de Pôle emploi. La demande est déposée par l'Intec sur la plate-forme dédiée Kairos. Le demandeur d'emploi est, pendant la formation, relevé en tout ou partie de recherche d'emploi.

### Avec le CPF, l'accès direct au financement de tout ou partie de sa formation, sans accompagnement, devient la règle !

Accès direct, cela ne veut pas dire qu'en tant que titulaire du CPF, vous ne devez pas assumer les responsabilités qui en découlent vis-à-vis de l'Intec. Indispensable dès votre inscription, votre première connexion à une webconférence signale le début de votre parcours de formation. Si vous suivez plusieurs UE, une connexion par UE est requise. De façon générale, vous avez une obligation d'assiduité. À défaut, vous perdrez le bénéfice de votre inscription et les droits CPF associés.

Tout ou partie, car si le coût de la formation s'avère supérieur à la somme dont vous disposez sur votre CPF, vous pouvez abonder avec vos deniers propres ou demander l'abondement à votre employeur ou à Pôle emploi directement depuis votre CPF. Dans le cas d'un abondement par l'employeur ou Pôle emploi, aucun devis préalable n'est nécessaire pour sa demande de financement CPF.

Les conditions générales d'utilisation de l'application auront une valeur contractuelle. Conventions et devis sont pré-définis par les clauses prévues dans les conditions générales d'utilisation de l'application.

La liste des liens directs aux UE accessibles depuis la plateforme [moncompteformation.gouv.fr](http://moncompteformation.gouv.fr) est disponible sur <https://intec.cnam.fr/> (rubrique Investir son CPF).

## Validation des acquis : VAE - VES - VAPP

Vous visez l'obtention d'un diplôme de la filière de l'expertise comptable: la validation de vos acquis de l'expérience ou de vos études supérieures peut y contribuer.

La démarche VAE est assimilée à une action de formation et peut être financée par tout dispositif de formation continue des salariés (plan de formation, CPF, congé VAE) ou spécifique aux demandeurs d'emploi.

### Dispositifs de validation des acquis

| Dispositifs |   | Conditions  |
|-------------|---|---|
| VAE         | Délivre tout ou partie du diplôme au vu de l'expérience professionnelle.  | DCG, DSCG, : sur dossier de recevabilité, dossier de candidature et entretien avec le jury Intec. |
| VES         | Délivre tout ou partie du diplôme au vu d'études supérieures accomplies en France ou à l'étranger.                            | DCG, DSCG : sur dossier.  |
| VAPP        | Dispense des prérequis pour préparer le diplôme au vu de l'expérience professionnelle, personnelle, des études et formations. | DCG, DSCG : sur dossier spécifique ou associée à un dossier VES.                                  |

### Accompagnement VAE

L'Intec et, en région les centres du Cnam, assurent un accompagnement VAE sous forme d'entretiens individuels et d'ateliers, afin de vous aider à :

- choisir les activités professionnelles ou extra professionnelles qui justifient la demande ;
- expliciter et analyser ces expériences ;
- les mettre en relation avec les compétences des référentiels des UE ;
- choisir les pièces probantes ;
- préparer l'entretien avec le jury.

### Procédure jury VAE Intec

Trois jurys sont organisés chaque année, en mars, juin et novembre.

Une session par an et par diplôme :

- expertise de la candidature (dossier et audition) par une commission académique ;
- délibération par le jury de diplôme

| Dates   | DCG         | DSCG               |
|---|-------------|--------------------|
| Inscriptions sur Internet   | Janvier     | Avril à mai        |
| Retour des dossiers d'inscription et du livret 2 (services académiques) | Mars        | Août               |
| Entretien avec les membres de la commission académique                  | Avril à mai | Octobre à novembre |
| Jury national   | Septembre   | Décembre           |

Les dates précises sont publiées à l'automne.

Toute personne en attente de décision, est priée d'attendre l'obtention de sa notification avant de s'inscrire (aucune modification d'inscription ou annulation ne sera acceptée dans le cas contraire).

# Inscription



## Quand et comment s'inscrire ?

| Inscription individuelle : vous réglez vous-même votre inscription à la formation.  |   |   |
|---|---|---|
| Modalité de formation   | Type d'inscription  | Calendrier 2022-2023  |
| <ul style="list-style-type: none"> <li>• Webconférences avec supports imprimés (DT)</li> <li>• Webconférences avec supports en ligne (DL)</li> <li>• Cours du jour en distanciel interactifs (DJ)</li> <li>• Cours du soir en distanciel interactifs (DS)</li> <li>• Séances de regroupement en distanciel interactives (SR)</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>• S'inscrire en ligne sur <a href="https://intec.cnam.fr/">https://intec.cnam.fr/</a></li> <li><b>ou</b></li> <li>• Compléter le dossier papier pages 26-27 ou le télécharger sur <a href="https://intec.cnam.fr/">https://intec.cnam.fr/</a></li> </ul> | <p>Inscriptions :<br/>du 5 juillet 2022 au 20 juillet 2022<br/>puis à partir du 31 août 2022</p> <p>Clôture des inscriptions :<br/>14 février 2023</p>  |
| <ul style="list-style-type: none"> <li>• Cours du jour en présentiel (CJ)</li> <li>• Cours du soir en présentiel (CS)</li> <li>• Cours renforcés en présentiel (CR)</li> </ul>  | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Inscriptions obligatoirement en ligne sur <a href="https://intec.cnam.fr/">https://intec.cnam.fr/</a></li> </ul>   |   |
| <ul style="list-style-type: none"> <li>• Classes initiales spécifiques DCG</li> <li>• Classes en apprentissage</li> <li>• Master CCA</li> </ul>   | <p>Dossier de candidature à télécharger sur <a href="https://intec.cnam.fr/">https://intec.cnam.fr/</a></p> <p>Sous réserve de places disponibles</p>   | <p>Date limite de candidature :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Classes initiales spécifiques <ul style="list-style-type: none"> <li>• DCG 1, 2 et 3 : 30 juin 2022</li> </ul> </li> <li>• Apprentissage <ul style="list-style-type: none"> <li>• Licence CCA : 30 juin 2022</li> <li>• DCG : 30 juin 2022</li> <li>• DSCG et master CCA : 30 juin 2022</li> </ul> </li> </ul> |
| Inscription via votre CPF : vous choisissez vos Unités d'Enseignements et vos modalités sur <a href="http://www.moncompteformation.fr">www.moncompteformation.fr</a>  |   |   |
| Modalité de formation   | Type d'inscription  | Calendrier 2022-2023  |
| <ul style="list-style-type: none"> <li>• Webconférences avec supports imprimés et aide personnalisée (uniquement pour l'UE 217) (DT)</li> <li>• Webconférences sans supports papier (DL)</li> </ul>   | <p><a href="http://www.moncompteformation.fr">www.moncompteformation.fr</a></p> <p><b>PAS DE DEVIS DANS LE CADRE D'UNE DEMANDE CPF</b></p>  | <p>Inscriptions :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• DCG : Juillet à Décembre 2022</li> <li>• DSCG : Juillet à Janvier 2023</li> </ul>  |
| <p>Cours en présentiel à Paris :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Cours du jour (CJ)</li> <li>• Cours du soir (CS)</li> <li>• Cours renforcés (CR)</li> <li>• Séances de Regroupement (SR)</li> <li>• Séminaires de Révisions (SE)</li> </ul>   |   | <p>Inscriptions :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• DCG : Juillet au 16 Septembre 2022</li> <li>• DSCG : Juillet au 14 Octobre 2022</li> <li>• SE : Inscriptions obligatoires entre fin Juin et Juillet 2022</li> </ul> <p>Attention fermeture de la plateforme pendant la période estivale.</p>   |
| <p>Webconférence sans supports imprimés.<br/>Sans double chance, pas d'examen Intec, ni devoir à rendre (DLET)</p>  |   | <p>Inscriptions :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• DCG : Décembre 2022 à avril 2023</li> <li>• DSCG : Janvier 2023 à juin 2023</li> </ul>   |

**Attention :** si vous choisissez ce financement, vous avez une obligation d'assiduité et de connexion dans les délais impartis (une première connexion à la date d'entrée en formation est impérative pour déclarer votre entrée en formation auprès de la CDC). A défaut vous perdez le bénéfice de votre inscription et vos droits CPF associés.

## Inscription tardive

Les inscriptions restent possibles après la date de début des formations et jusqu'à la date de clôture définitive, dans la limite des places disponibles et sous réserve d'accepter les conséquences liées à une inscription tardive. Il n'y a pas de prise en charge par les organismes des absences aux cours déjà dispensés et pas de bonification de contrôle continu.

Pour les cours oraux, il est vivement conseillé de s'inscrire avant les dates de rentrée car aucun cours oral n'est rattrapé. Pour les formations financées dans le cadre de la formation continue, la présence aux cours est obligatoire.

L'inscription tardive n'est pas autorisée pour les élèves en CPF de transition, en contrat de professionnalisation ainsi que pour les étudiants étrangers soumis à des obligations d'assiduité parmi lesquelles le respect des dates d'inscription.

## Étudiants boursiers

Les étudiants boursiers du DCG devront impérativement s'inscrire au plus tard le premier jour des cours.

Les étudiants boursiers du DSCG devront impérativement s'inscrire au plus tard le premier jour des cours.

Ils devront s'inscrire au minimum à 2 UE en cours du jour pour bénéficier de la bourse.

Les étudiants boursiers en fin de cursus et en attente de résultats d'examen Intec ou de l'État bénéficient d'un délai supplémentaire avec justificatif à l'appui.

Pour les cours à distance complétés par les cours en présentiel d'un centre associé Intec, l'inscription se fait auprès de celui-ci.

## Étudiants étrangers

Les élèves étrangers (hors Union européenne) non-résidents en France qui souhaitent effectuer une demande de pré-inscription pour étudier à l'Intec de Paris en 2022-2023 doivent :

- compléter le formulaire électronique de demande de pré-inscription des élèves étrangers non-résidents sur <https://intec.cnam.fr/>
- y joindre les pièces justificatives demandées au format électronique. La date limite de la demande de pré-inscription est fixée au 21 avril 2022 pour le DCG et le DSCG.

NB : l'administration préfectorale contrôle la réalité et le sérieux des études poursuivies : elle peut refuser de délivrer le titre de séjour mention étudiant si le volume horaire des cours suivis par l'étudiant n'atteint pas vingt heures par semaine, ce qui correspond à une inscription à trois UE avec cours oraux renforcés plus une UE avec cours oraux du jour.

L'étudiant doit aussi s'acquitter de la contribution vie étudiante et de campus (CVEC)

auprès du Crous ([cvec.etudiant.gouv.fr](http://cvec.etudiant.gouv.fr)) et joindre à son dossier d'inscription l'attestation d'acquiescement qui lui aura été délivrée. L'assiduité de l'étudiant est contrôlée (présence aux cours, remise des devoirs, présence aux examens finaux).

## Statut étudiant

Le statut d'étudiant est attribué uniquement aux étudiants inscrits en cours du jour, en cours renforcés ou en apprentissage. Ils doivent obligatoirement s'acquiescer de la CVEC (contribution vie étudiante et de campus) auprès du Crous.

Pour plus d'informations sur la CVEC :

<https://intec.cnam.fr/> > S'inscrire > Le statut d'étudiant.

Dossiers envoyés ou déposés dans un centre Intec autre que celui de Paris.

Se renseigner auprès du centre concerné (voir les coordonnées de tous les centres Intec en page 48-50).

## Modalités de paiement

Pour les dossiers envoyés par courrier postal, seuls sont autorisés les modes de paiement suivants :

- les chèques postaux ou bancaires libellés en euros et compensables en France. Les chèques de banque émis à l'étranger devront porter la mention « sans frais pour le bénéficiaire ». Ces frais sont donc à la charge de l'expéditeur. Les chèques sont à libeller à l'ordre du « Régisseur de l'Intec » ;
- les virements sur le compte du régisseur de l'Intec (compte ouvert sans frais pour le bénéficiaire à la Recette générale des finances de Paris – 94, rue Réaumur Paris 2<sup>e</sup>). L'élève susceptible de payer le règlement de son inscription par virement doit prévoir un délai suffisant afin que le compte du régisseur soit crédité avant la clôture des inscriptions et que son dossier soit pris en compte. Lors de l'envoi du dossier d'inscription, joindre impérativement une copie de l'ordre de virement. Privilégier l'envoi par mail sur : [int\\_dos.paiement@lecnam.net](mailto:int_dos.paiement@lecnam.net)

Coordonnées bancaires de l'Intec (RIB, Identifiant national de compte bancaire)

| Code banque formation | Code guichet | Numéro de compte | Clé RIB | Domiciliation |
|-----------------------|--------------|------------------|---------|---------------|
| 10071                 | 75000        | 00001005781      | 03      | TPPARIS RGF   |

Les virements étrangers doivent être déposés sur le compte bancaire (IBAN, Identifiant international de compte bancaire) suivant :

**Attention**, les mandats factures n'existent plus, en conséquence, il est conseillé de réaliser des virements bancaires sur le compte du régisseur de l'Intec.

## Dossiers déposés sur place

Aux modes de paiement acceptés et listés précédemment s'ajoutent les cartes bancaires (Visa ou Master Card): le paiement fractionné est possible sous les conditions suivantes :

- le montant doit être supérieur ou égal à 350 € ;
- le règlement doit être fait par carte bancaire ;
- vous devez avoir la nationalité française ou être membre d'un État membre de l'Union européenne et résident en France ou bien en possession d'une carte de résident de 10 ans (dans ce dernier cas le règlement doit se faire dans nos bureaux à Paris).

Il est possible de payer par carte bancaire à l'Intec de Paris du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 16h30, au service des inscriptions : 40, rue des Jeûneurs - Paris 2<sup>e</sup>.

## Dossiers remplis en ligne

Le paiement en ligne par carte bancaire ou la demande de paiement fractionné est possible sous conditions.

Il est recommandé de déposer le dossier web ou le contrat échéancier dûment complété sur :

[int\\_dos.paiement@lecnam.net](mailto:int_dos.paiement@lecnam.net)

Suivez l'Intec sur les réseaux sociaux !



**@LeCnamIntec**



**@CnamIntec**



**Cnam Intec**

**Informez-vous** sur les événements de l'**Intec**  
**Constituez** votre réseau professionnel  
**Retrouvez et partagez** l'actualité de la comptabilité

**[Intec.cnam.fr](http://Intec.cnam.fr)**

## Contacts

### INTEC DE PARIS

#### Accueil

01 40 27 25 38

int\_accueil@lecnam.net

#### Apprentissage

01 58 80 83 39 / 83 24 / 83 93

int\_apprentissage@lecnam.net

#### Classes initiales spécifiques, Parcoursup

01 58 80 83 28

int\_dcg\_specifique@lecnam.net

#### Coordination pédagogique

01 58 80 83 84

int\_coordination@lecnam.net

#### Formation continue et validation des acquis

01 58 80 84 01 / 83 38 / 83 68 / 89 86

int\_fc@lecnam.net

int\_va@lecnam.net

cpf\_Intec@lecnam.net

#### Master CCA

01 58 80 83 84

int\_mastercca@lecnam.net

Pédagogie-cours présentiel

int\_courspresentiels@lecnam.net

### CENTRES D'ENSEIGNEMENT EN RÉGIONS

#### CNAM AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

**Lyon** : lyon@cnam-ara.fr

**Grenoble** : grenoble@cnam-ara.fr

**St Étienne** : saint-etienne@cnam-ara.fr

**Valence** : valence@cnam-ara.fr

[www.lecnam-rhonealpes.fr](http://www.lecnam-rhonealpes.fr)

#### CNAM BRETAGNE

**Rennes** : Intec@cnam-bretagne.fr

**Brest** : brest@cnam-bretagne.fr

**Lannion** : lannion@cnam-bretagne.fr

**Lorient** : lorient@cnam-bretagne.fr

**Quimper** : quimper@cnam-bretagne.fr

**Saint Briec** : cnam@cnam-bretagne.fr

**Vannes** : vannes@cnam-bretagne.fr

[www.cnam-bretagne.fr](http://www.cnam-bretagne.fr)

#### CNAM BOURGOGNE-FRANCHE-COMPTÉ

**Auxerre** : auxerre@cnam-bourgognefranchecomte.fr

[www.cnam-bourgognefranchecomte.fr](http://www.cnam-bourgognefranchecomte.fr)

#### CNAM CENTRE-VAL-DE-LOIRE

**Orléans** : cnam@cnam-centre.fr

[www.cnam-centre.fr](http://www.cnam-centre.fr)

#### CNAM GRAND-EST

**Nancy** : nancy@cnam-grandest.fr

**Reims** : reims@cnam-grandest.fr

**Strasbourg** : strasbourg@cnam-grandest.fr

[www.cnam-grandest.fr](http://www.cnam-grandest.fr)

#### CNAM HAUTS-DE-FRANCE

**Amiens** : contact@cnam-picardie.fr

**Lille** : virginie.pigny@lecnam.net

[www.cnam-hauts-de-france.fr](http://www.cnam-hauts-de-france.fr)

**CNAM NORMANDIE**

**Caen** : nmd\_accueil-caen@lecnam.net

**Le Havre** : perrine.auger@lecnam.net

**www.cnam-normandie.fr**

**CNAM NOUVELLE-AQUITAINE**

**Bordeaux** : NAQ\_Bordeaux@lecnam.net

**Anglet** : NAQ\_Anglet@lecnam.net

**Angoulême** : NAQ\_Angouleme@lecnam.net

**Pau** : NAQ\_Pau@lecnam.net

**Poitiers** : NAQ\_Poitiers@lecnam.net

**La rochelle** : NAQ\_La\_Rochelle@lecnam.net

**Limoges** : NAQ\_Limoges@lecnam.net

**Niort** : NAQ\_Niort@lecnam.net

**www.cnam-nouvelle-aquitaine.fr**

**CNAM OCCITANIE**

**Montpellier** : lgr\_contact@lecnam.net

**Toulouse** : contact@ipst-cnam.fr

**www.ipst-cnam.fr**

**www.cnam-occitanie.fr**

**CNAM PACA**

**Aix-en-Provence** : aix@cnam.fr

**Marseille** : marseille@cnam-paca.fr

**Nice** : nice@cnam.fr

**www.cnam-paca.fr**

**CNAM PAYS-DE-LA-LOIRE**

**Nantes** : Intec@cnam-paysdelaloire.fr

**La Roche-Sur-Yon** : laroche@cnam-paysdelaloire.fr

**www.cnam-paysdelaloire.fr**

**NOUMÉA - CENTRE CNAM - INTEC**

info@acestecnam.nc

**www.acestecnam.nc**

**PAPEETE - CRA - CNAM**

secretariat@cnam-polynesie.com

**POINTE-À-PITRE - CNAM DE GUADELOUPE**

cnam-admin@univ-antilles.fr

cnam-dir@univ-antilles.fr

**SCHŒLCHER - CNAM MARTINIQUE  
AMAFOCS**

Campus universitaire de Schœlcher

cnam@cnam-martinique.fr

**www.cnam-martinique.fr**

**LA RÉUNION / CCI Intec**

Intec@reunion.cci.fr

**www.reunion.cci.fr**

## **CENTRES D'ENSEIGNEMENT HORS EUROPE**

### **ALGÉRIE**

Institut de finances et de management (Ifma) - Alger  
guettouchin@gmail.com  
**www.ifma.dz**

### **BÉNIN**

École supérieure d'expertise comptable de Cotonou,  
de l'association de Formation régionale d'expertise  
comptable (Esec - AS.FO.R.E.C)  
esec.benin@gmail.com  
**www.esec.benin.net**

### **BURKINA-FASO**

Institut international de formation à l'expertise  
Comptable - 2IFEC  
pierreake@yahoo.fr

### **BURUNDI**

ISGE - Institut supérieur de gestion des entreprises  
isgebi@yahoo.com  
deonshimi94@gmail.com  
**www.isge.bi**

### **CAMEROUN**

Ordre national des experts comptables du Cameroun  
Intecdla@onecca.cm

### **CENTRAFRIQUE**

Ordre des experts-comptables centrafricains  
leonardsonny1@gmail.com

### **CONGO**

Université libre du Congo  
universitelibre@yahoo.fr

### **RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO**

Conseil permanent de la comptabilité au Congo (CPCC)  
cpccfin@yahoo.fr  
yolandendele@gmail.com  
**www.cpcc-rdc.org**

### **CÔTE D'IVOIRE**

CP/INP - HB - Abidjan  
Université Félix Houphouët Boigny  
cpinphb@yahoo.fr  
cp@inphb.edu.ci  
**www.inphb.edu.ci**

### **RÉPUBLIQUE DE DJIBOUTI**

Université de Djibouti  
a\_houssein@univ.edu.dj  
cfc@univ.edu.dj  
**www.univ.edu.dj**

### **GABON**

Association pour le développement des études comptables (A)  
ayadetona@yahoo.fr  
gicyra8@yahoo.fr

### **GUINÉE**

Imeec (Institut de management,  
d'études économiques et comptables)  
imeeconakry@yahoo.fr

### **MADAGASCAR - CNAM MADAGASCAR**

cnam.madagascar@yahoo.com  
jocelynrasoanaivo@gmail.com

### **MALI**

Institut universitaire de gestion ( IUG )  
anyessamusa@gmail.com  
École supérieure de gestion (ESG)  
bertheesg@gmail.com  
**www.esg-mali.com**

### **MAROC**

- Casablanca - Cnam  
cnam.maroc@lecnam.net  
**www.cnam.ma**
- Casablanca - groupe ISCAE  
nbiaz@groupeisca.ma  
nzahid@groupeisca.ma  
**www.groupeisca.ma**
- Tanger  
Capital Project stratégie  
elguennouni.najat@gmail.com  
**www.cpsmaroc.com**

### **MAURITANIE**

Institut de gestion et de comptabilité appliquées (Igeca)  
fallmouhamedoune@gmail.com  
fallmouhamedoune@yahoo.fr

## **NIGER**

École supérieure de commerce et d'administration  
des entreprises (Escae)  
escae2001@yahoo.fr

## **SÉNÉGAL**

Université Cheikh Anta Diop de Dakar  
École supérieure polytechnique - département de gestion  
madiop.seck@esp.sn  
**www.esp.sn**

## **TCHAD**

Ordre national des professionnels comptables du Tchad (ONPCT)  
contact@onpct-td.org  
**www.onpct-td.org**

## **TOGO**

École supérieure d'audit et de management (Esam)  
esam@esamecole.fr  
**www.esamecole.fr**

## **TUNISIE**

Institut d'administration des entreprises de Tunis (IAE Tunis)  
mt.rajhi@gmail.com  
**www.iaetunis.com**

## **PARTENARIATS**

L'Intec développe des partenariats pédagogiques avec des associations, entreprises ou établissements d'enseignement supérieur. Accords d'échanges ou de co-diplômation, ces partenariats permettent aux élèves d'acquérir des compétences complémentaires.

**Anecs**  
**Association nationale**  
**des experts-comptables stagiaires**

92, rue de Rivoli  
75004 Paris  
laurence.frugier@anecs-cjec.org

**[www.anecs.org](http://www.anecs.org)**

**Ernst & Young Audit**

Tour First  
1 Place des saisons  
92400 Courbevoie  
ludivine.bouffard@fr.ey.com

**[www.ey.com](http://www.ey.com)**

**ESCP Europe**

79, avenue de la République  
75543 Paris cedex 11  
mguinard@escp.eu

**[www.escpeurope.eu](http://www.escpeurope.eu)**

**ipag Business School**

184, boulevard Saint-Germain  
75006 Paris  
pdalaigre@wanadoo.fr

**[www.ipag.fr](http://www.ipag.fr)**

**Paris School of Business**

59, rue nationale  
75013 Paris  
c.bensimon@psbedu.paris

**[www.psbedu.paris](http://www.psbedu.paris)**

**Université Gustave Eiffel**

Pôle du bois de l'étang  
5, boulevard Descartes Champs-sur-Marne  
77454 Marne-la-Vallée cedex 2  
ines.adouani@univ-eiffel.fr

**[www.u-pem.fr](http://www.u-pem.fr)**







## La formation au Cnam, c'est...

682 parcours de formation scientifiques, techniques et tertiaires,  
*du niveau technicien au niveau ingénieur et doctorat,*

*dans 20 centres en région et  
180 lieux d'enseignement répartis en France métropolitaine  
et ultramarine ainsi qu'à l'étranger.*

*Obtenir le diplôme  
de l'Intec et de l'État  
avec la double chance  
aux examens.*

*Profiter  
d'une pédagogie  
diversifiée.*

*Accroître  
son employabilité dans  
un secteur porteur  
qui embauche.*

# Intec.cnam.fr



@CnamIntec



LeCnamIntec



Cnam Intec

**Institut national des techniques économiques et comptables**

40, rue des Jeûneurs - Paris 2<sup>e</sup>

Tél. : 01 40 27 25 38 -  Bourse ou Grands-Boulevards



## www.cnam.fr

Conservatoire national des arts et métiers  
292, rue Saint-Martin - Paris 3<sup>e</sup>